

NOVEMBRE  
1976  
N° 159

# LUMIERES DANS LA NUIT

19° ANNÉE  
LE N° 4<sup>F</sup>

**MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES**



■ **L'ILLUSION NEXIALISTE** (p. 3)

---

■ **RÉFLEXIONS SUR LA NATURE  
DES HUMANOÏDES** (p. 6)

■ **CI-DESSUS : LE CAS DE  
DOMENE (Isère)** (p. 2 et 13)

---

■ **NOUVELLES RECENTES**  
(p. 24)

## LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

### VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : L'illusion Nexialiste par MM. CONSOLIN et PICARD  
PAGE 6 : Réflexions sur la nature des Humanoïdes par J. SCORNAUX  
PAGE 13 : Le géant lumineux de Domène (Isère) par M. LEVY  
PAGE 17 : Un nouveau couverti à l'existence d'un phénomène  
PAGE 18 : Près du Cheylard (Ardèche) par MM. CROS et COURTIAL  
PAGE 19 : Cas d'atterrissage en 1958 dans les Vosges par M.J.L. BROCHARD  
Observation à la Croix St-Ouen (Oise) par Melle CAROF et M. LESBROS  
PAGE 20 : Au Nord Ouest de Maubeuge (Nord) par MM. BIGORNE et PIERART  
PAGE 21 : L'UFO de PASCAGOULA et ses occupants (U.S.A.) par M. W. HEIDEN  
PAGE 23 : A Poitiers le rationalisme a perdu une nouvelle bataille par M. FIGUET  
PAGE 24 : COURRIER  
— Nouvelles Récentes par I. TAHON.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

*Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.*

### ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

#### FORMULES D'ABONNEMENTS

(ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 50 F — de soutien : 60 F  
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 38 F — de soutien : 47 F

ETRANGER : majoration de 10 F. pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 N LYON (ou par cheque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

#### ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.



#### NOTRE COUVERTURE CAS DE DOMENE (Isère)

Le Cabanon. L'entité se trouve ici, les bras tendus en avant (voir enquête page 13)

# LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL  
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

Ch. GUEUDELLOT, F. LAGARDE,  
M. MONNERIE, R. VEILLITH.

† R. OLLIER,

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)

Aimé MICHEL

## L'ILLUSION NEXIALISTE

par Francis CONSOLIN et Michel PICARD

(Sur une idée de Francis CONSOLIN)

«Le nexialisme est une science qui a pour but de coordonner les éléments d'un domaine de la connaissance avec des autres domaines.

Il offre des moyens d'accélérer le processus d'absorption de la connaissance et d'utiliser efficacement ce qui a été appris».

Cette proclamation est tirée d'un roman d'anticipation écrit il y a 25 ans par A.E. VAN VOGT «THE VOYAGE OF THE SPACE BEAGLE» (allusion au voyage de Charles DARWIN à bord du BEAGLE) et publié au Rayon Fantastique (Ed. GALLIMARD) (1)

C'est une constatation que la connaissance scientifique est spécialisée. Et un quart de siècle après VAN VOGT, Aimé MICHEL écrivait dans son introduction au «MYSTICISME» :

— «Il n'y a de connaissance recevable que spécialisée. On est physicien, ou historien, ou physiologiste, ou psychiatre. On ne peut pas être tout à la fois» (2).

Le second point constaté est que l'extension des connaissances isole à tel point les spécialistes que de plus en plus, on doit avoir recours à des équipes pluridisciplinaires pour effectuer certaines recherches. Mais la juxtaposition de plusieurs spécialistes se révèle à son tour inefficace à partir du moment où aucun membre de l'équipe n'a une vue d'ensemble du problème étudié.

Redonnons la parole à Aimé MICHEL :

— «Supposons donc que certains faits ne puissent commencer d'apparaître que par la confrontation de six ou sept recherches aussi spécialisées que celles-là. Quelles chances de tels faits auront-ils d'être jamais remarqués ?

La réponse est simple : il n'en ont aucune (2)»

Aimé MICHEL poursuit : «Mais je me trompe : seules les voies acceptées de l'intelligence les condamnent à rester ignorés. Car dans la diversité des hommes, il s'en trouvera toujours quelques-uns pour faire ce qui est défendu et pour réfléchir A LA FOIS à l'histoire, à la physique, à la psychologie, aux Pères de l'Eglise, à la nouvelle langue commune de l'informatique, aux Actes des Saints . . . C'est de ceux-là, toujours soupçonnés de charlatanisme, que montera la rumeur que les choses ne sont pas seulement ce qu'on croit . . .

«Pour que change cet état de fait, il faudrait une révolution. Certains disent qu'elle est en train de se faire.

KONRAD LORENZ définit avec optimisme l'homme comme le spécialiste de la non-spécialisation. Pierre SCHAEFFER, Edward de BONO, dénoncent les infirmités de la pensée univoque. Jacques VALLEE prédit la proche relégation de celle-ci dans les circuits de la machine. Seule, dit-il, survivra dans l'homme la pensée non spécialisée, parce que seul l'homme capable de cette pensée-là aura lui-même survécu au bouleversement qui s'annonce.

«(. . .) Je crois à ce bouleversement que tout annonce, en effet» (2)

Or chacun sait que tout est possible — sur le papier — au romancier d'anticipation. Et VAN VOGT avait imaginé l'homme capable de découvrir de tels faits : Elliott GROSVENOR, le nexialiste.

Or il existe en matière de connaissance un phénomène de seuil, ou de plafond. Tout dépend de quel côté l'on se trouve. Autrement dit, au-delà d'un certain plafond situé au-dessus de ses propres connaissances, l'Homme perd la mesure du progrès acquis et, de ce fait, ne peut plus prendre conscience de l'immensité (toute relative) du savoir accumulé dans les différentes branches du savoir. La difficulté de la «communication» a fait que nombre de chercheurs «amateurs» ont cru en toute bonne foi être aussi capables que n'importe quel savant, et aptes à résoudre des énigmes comme celles du phénomène OVNI, ou de la Parapsychologie (notons bien que le fait pour ces deux champs d'investigation, d'avoir en commun qu'ils mettent notre sagacité en échec, ne signifie pas a priori, qu'il s'agit de deux aspects d'un phénomène unique). Des frictions ont donc toujours existé entre ufologues amateurs et scientifiques. Or un état de crise s'est développé, atteignant au paroxysme au cours des semaines écoulées. Des amis, amateurs au même titre que nous, furent victimes de l'illusion nexialiste et partirent en guerre contre les savants, accusés de vouloir accaparer l'ufologie à leur seul profit.

C'est pourquoi il nous a paru nécessaire, dans la mesure de nos faibles connaissances, puisqu'aucun de nous deux n'est un scientifique, de rappeler à nos amis de LDLN, les faits suivants.

Si les savants sont spécialisés, ce n'est nullement à cause des règles de pensée ayant actuellement force d'obligation» (3). L'examen des schémas joints montre que, DANS L'ETAT ACTUEL DE NOS TECHNIQUES D'EDUCATION, ce partage de la connaissance par la spécialisation est une nécessité.

La capacité d'emmagasinage de notre cerveau est limitée et il nous faut des années d'études pour y emmagasiner le peu que nous savons. Et depuis une époque située vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, la somme des connaissances globales de l'humanité a dépassé la capacité de notre cerveau. (Il est entendu que cette capacité varie suivant les individus. Nous n'en tenons pas compte ici parce que d'une part les croquis sont très schématiques et que d'autre part, nous envisageons seulement le cas des «gens cultivés»).

La figure 1 montre l'évolution des «connaissances. Ce terme n'englobe pas seulement la connaissance scientifique, mais l'ensemble des connaissances de l'humanité (techniques, artistiques, religieuses, littéraires, scientifiques).

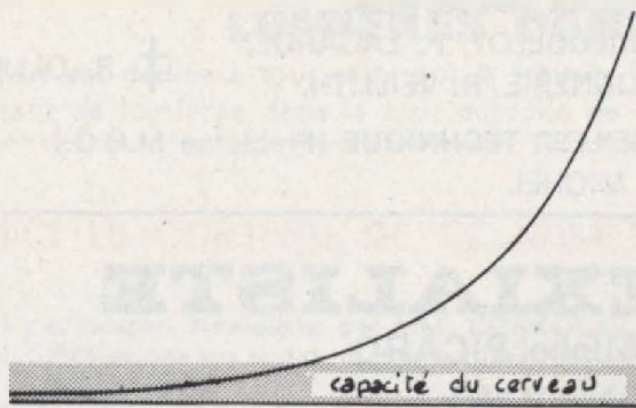


Fig 1. Accroissement de la connaissance

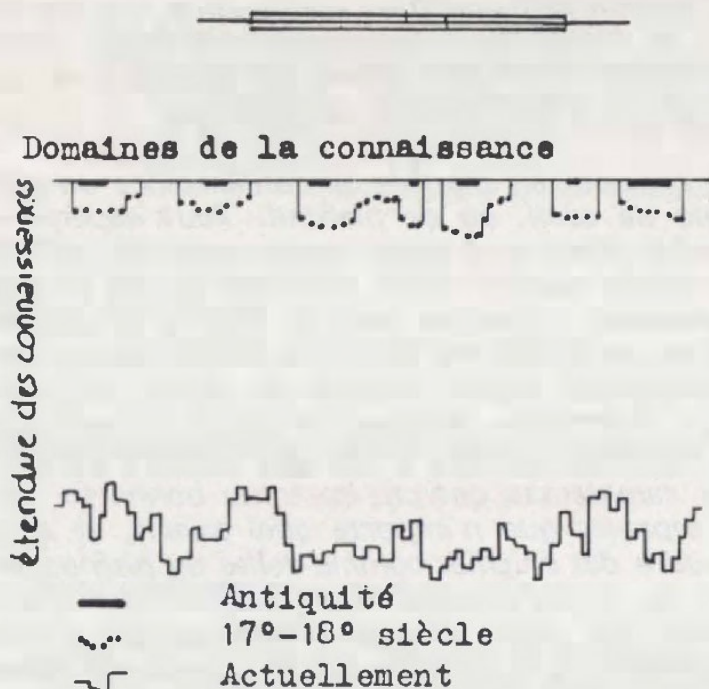


Fig 2 Extension de la connaissance

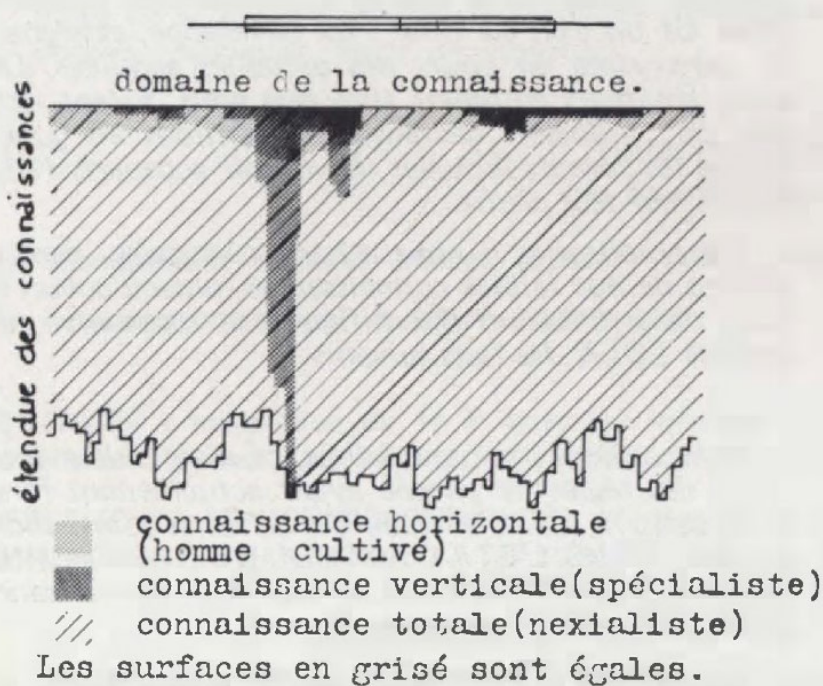


Fig.3. REPARTITION de la connaissance

La figure 2 indique qu'au cours des temps, nos connaissances se sont étendues «horizontalement» et «verticalement». A l'origine, nos connaissances scientifiques étaient nettement séparées mais au cours des temps, de nouveaux domaines apparurent (extension horizontale) qui finirent par fusionner.

Parallèlement, dans chacun de ces domaines la quantité de connaissance s'accroissait (extension verticale).

C'est ainsi que la Physique s'enrichit de branches telles que le Mécanique, l'Optique, l'Acoustique,

l'Electricité, la Thermodynamique, l'Electronique, l'Electrodynamique Quantique — Et songez que le Prix Nobel de Médecine pourra être décerné pour des travaux de Physiologie, Endocrinologie, Génétique, Biologie moléculaire etc . . . Il y a donc spécialisation dans la spécialisation et le chercheur est tenu d'opérer un choix. C'est ce que montre la figure 3 sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

L'erreur de VAN VOGT découle de cette phrase :

«Le nexialisme (. . .) offre des moyens d'accélérer le processus d'absorption de la connaissance». C'est une erreur d'interprétation des chercheurs de l'époque (le début des années 50) qui avait fait prédire à VAN VOGT l'avènement du nexialisme. Nous commençons seulement à démontrer les mécanismes de la mémoire biologique (4) et en connaissons trop peu pour savoir si la vie utilise les mêmes mécanismes, les mêmes principes que les ordinateurs. Lorsque l'on veut emmagasiner des données dans la mémoire d'un ordinateur, il suffit de les y introduire UNE SEULE FOIS. Rappelez-vous maintenant dans quelles conditions vous avez dû ressasser votre table de multiplication, ou la règle de l'accord du participe passé avec le verbe avoir, pour les introduire dans votre mémoire . . . Or un grand espoir était apparu il y a vingt-cinq ans lorsque des chercheurs crurent avoir démontré qu'il suffisait de faire entendre des phrases à un dormeur pour qu'il les retienne. Mais dans les années qui suivirent, l'Américain ASERINSKY effectua la découverte capitale qui allait permettre l'étude expérimentale du sommeil : le mouvement des globes oculaires pendant le rêve (REM = Rapid Eye Movement). On s'aperçut alors que la méthode d'apprentissage pendant le sommeil était néfaste pour le dormeur parce qu'elle le fatiguait en perturbant le déroulement normal du sommeil.

Cette découverte sonnait-elle le glas du nexialisme ? Ce n'est peut-être pas certain comme nous le verrons plus loin. Mais dans l'état actuel de nos connaissances nous sommes contraints de ne pas en tenir compte. Nous devons alors choisir entre une culture générale mais superficielle, ou un créneau d'autant plus étroit que l'on veut le posséder dans sa totalité (figure 3) ; entre : être un «homme cultivé» ou un «savant» (un «scientifique», suivant le vocable actuel). Sur cette figure 3, le nexialiste serait celui qui posséderait la totalité des connaissances.

Mais cette figure révèle aussi autre chose. Elle indique la **QUANTITE** de connaissance acquise dans chaque domaine, et a priori il ne devrait pas y avoir de raison pour que les connaissances soient les mêmes dans le détail. Or la connaissance **GENERALE** de «l'homme cultivé» est celle qu'il acquiert principalement dans des ouvrages et revues destinées au public. Ce sont donc les mêmes à, mettons, 80-90 %.

Si vous réunissez un certain nombre de scientifiques, vous couvrirez la totalité du domaine de la connaissance.

(C'était là un des buts du «Collège Invisible»). Mais si vous groupez le même nombre de non-scientifiques . . . !

Elliot GROSVENOR, le nexialiste du roman de VAN VOGT, pouvait dire aux «spécialistes» scientifiques de l'expédition :

— «Il n'y a qu'un expert scientifique à bord. Les autres ne sont que des amateurs qui barbotent à la surface des choses».

Et bien ! l'examen de la figure 3 montre que c'est nous, les ufologues amateurs, qui sommes condamnés à barboter à la surface des choses . . . Lorsqu'un ufologue amateur croit effectuer une découverte originale, sa dramatique carence en connaissances spécialisées peut être la cause d'une grave bévue, comme en témoigne la « Lettre ouverte (de Claude POHER) à Monsieur VIEROUDY » (dans LDLN n° 155).

C'est pour cela qu'au cours des émissions de Jean-Claude BOURRET « Pas de panique-Dossier OVNI », à la question d'un jeune auditeur : « Par quelles études accède-t-on à la profession d'ufologue ? », Pierre GUERIN répondit :

— « Mais on n'accède pas à la profession d'« ufo-logue ». Elle n'existe pas ! Ce que je conseille vivement aux jeunes qui me posent ce genre de questions, c'est de passer leurs examens, leur licence, de suivre des études scientifiques poussées. Lorsqu'on a atteint un haut niveau universitaire, on peut alors se lancer dans des études aussi difficiles » (5).

Nous croyons que vingt-neuf ans après la prise de conscience par l'humanité de l'existence du phénomène OVNI, nous devons nous faire une raison : ce phénomène est bien trop complexe pour être à la portée des amateurs que nous sommes.

Les soucoupistes doivent être lucides et abandonner l'illusion qu'ils sont en mesure de résoudre seuls l'énigme que nous pose l'existence des OVNI. Que pouvons-nous faire alors ? Trois voies se dégagent des échanges d'idées que nous avons eus, tant avec des collègues de LDLN ou d'autres groupements (sérieux), qu'avec des chercheurs comme Aimé MICHEL ou Pierre GUERIN.

A) Il faut utiliser la curiosité et la disponibilité de la jeunesse pour éveiller son intérêt pour le phénomène. OVNI. Mais le faire en prenant bien soin d'en développer en même temps l'esprit critique et la rigueur du raisonnement, lui faire comprendre l'utilité et l'intérêt des sciences exactes. Bref amener le maximum de jeunes à avoir envie de suivre une carrière scientifique, même s'il semble ne pas y avoir de débouchés immédiats, car actuellement, tout évolue de plus en plus vite (6, 7, 8) . . . Ce qui conduit à intéresser le corps enseignant.

B) Lorsque les circonstances locales s'y prêtent, essayer d'amener les Universitaires à dialoguer avec des scientifiques ufologues comme nous l'avons fait à Grenoble, ville qui était devenue un des fiefs de l'obscurantisme et du pire charlatanisme soucoupique. Le but étant d'amener les scientifiques à constituer en groupes de travail, des équipes pluridisciplinaires capables d'enquêter sur le terrain et d'imaginer des types d'expériences ou d'examen des témoins, toutes choses que nous sommes dans l'incapacité de faire pour la plupart d'entre nous.

C) Un travail d'éducation vis-à-vis du public qui est notre source de témoignages et d'observations. Les scientifiques sont formels sur un point corroboré par nos propres enquêtes. Les gens décrivent correctement ce qu'ils ont vu, lorsque le phénomène vu est compréhensible. Car le cerveau humain tend à identifier ce que perçoivent nos organes sensoriels à des objets ou des spectacles connus. Si le phénomène est insolite et déroutant, nombre de témoins interprètent et, si l'on n'y prend garde, décrivent des scènes qu'ils n'ont pu voir mais ont

imaginées parce que, dans leur esprit, cela ne pouvait que s'être passé de cette façon.

Et plus la littérature et les conférences ufologiques donnent des détails précis, plus les témoins décrivent ce qu'ils ont lus et vus sur les illustrations, au lieu de ce qu'ils ont vu réellement. Donc, éviter de lui donner des détails d'observation, mais en revanche, apaiser son inquiétude et sa soif de merveilleux et d'irrationnel en lui expliquant que le phénomène OVNI est objet de science, comme tout ce qui existe dans la nature et, comme tel, maintenant étudié par les savants. Ceci afin d'essayer de juguler, dans la mesure de nos faibles moyens, l'exploitation de la crédulité publique par les marchands d'illusion et autres faussaires.

Mais il reste un point à élucider. Est-il vraiment impossible « d'accélérer le processus d'absorption de la connaissance » ? Les biologistes, neuro-physiologistes, neuro-pharmacologistes, biologistes moléculaires, etc . . . avancent lentement mais sûrement dans la connaissance du cerveau. Et l'opinion, reprise et brandie par les charlatans, est répandue que le cerveau n'est pas utilisé au mieux de ses possibilités. Une telle affirmation est-elle fondée ?

Sûrement si l'on considère les phénomènes produits par les mystiques (2,9) ; ceux qui résistent au crible de l'expérimentation scientifique parmi tous ceux attribués à URI GELLER et ses émules ; enfin si l'on considère l'existence des calculateurs prodiges (10).

Il semble que notre cerveau possède d'immenses possibilités (11) qu'il n'a pas encore appris à maîtriser, de même qu'il a mis 30 à 50 000 ans avant d'utiliser ses centres de l'écriture et de la lecture, et que 70 à 80 % de l'humanité encore analphabète, n'en a pas encore acquis la maîtrise.

Mais cela, c'est l'avenir, un très proche avenir (6, 7, 8) ; et de toute façon, lorsque nos enfants auront appris à utiliser tout leur cerveau, ils le devront aux savants, et non aux bricoleurs qui, un peu partout « étudient » (sic) la parapsychologie. Alors seulement le nexialisme aura cessé d'être une illusion. Mais il y a malgré tout fort à parier que, comme toujours, la réalité dépassera la fiction et qu'il ne se sera pas passé tout à fait ce que l'on imagine actuellement.

Grenoble Juin 1976  
François CONSOLIN et Michel PICARD

#### Bibliographie

(1) La Faune de l'Espace. A.E. VAN VOGT (GALLIMARD)

(2) Le Mysticisme. L'homme intérieur et l'ineffable. A. MICHEL (C.A.L.)

(3) « Compte tenu des règles de pensée ayant actuellement force d'obligation, ces faits sont condamnés à rester à jamais invisibles » (2) (Introduction)

(4) A la Recherche de la Mémoire. Pr Georges UNGAR. (Fayard)

(5) La nouvelle vague des souscoupes volantes J.C. BOURRET (France-Empire) p. 88-89.

(6) Problématique de l'Evolution. F. MEYER. (P.U.F.) 1954

(7) La Surchauffe de la Croissance. F. MEYER (Fayard) 1974

(suite bas de la p. 6)

# Réflexions sur la nature des Humanoïdes

par Jacques SCORNAUX - Docteur en Sciences

L'esprit humain face au phénomène humanoïde

Les humanoïdes constituent incontestablement la part du phénomène OVNI qui entraîne le plus de réticences dans l'esprit humain. Que des objets mystérieux sillonnent notre ciel, passe encore. Que parfois ils atterrissent et laissent des traces qui ne permettent plus de douter de la nature matérielle de certains au moins d'entre eux, il est déjà plus difficile de l'admettre. Mais que des êtres d'apparence humaine en débarquent, alors là, pour beaucoup de gens, c'est vraiment trop ! Un réflexe de blocage se manifeste à ce stade, jusques et y compris parmi les Ufologues. Que la Commission Blue Book ait classé d'office comme «supercherries» tous les cas d'humanoïdes n'a peut-être pas de quoi surprendre, mais il est plus révélateur de constater qu'un groupe ufologique aussi renommé que le NICAP n'a pendant longtemps pas voulu traiter non plus de tels cas. C'est ainsi que dans le magistral ouvrage publié par ce groupement, «The UFO Evidence», les humanoïdes n'avaient pas encore droit de cité...et c'était en 1964 !

Aujourd'hui encore, il se trouve des gens qui reconnaissent l'existence des OVNI mais considèrent les humanoïdes comme des «enjolvures» ajoutées par les témoins. Souvent hélas la justification donnée à ce

rejet se limite à des propos comme : «C'est invraisemblable», «c'est impossible», «c'est trop fantastique», etc... Il s'agit là d'opinions qui ne reposent sur aucun argument logique : d'une part, l'invraisemblance n'a jamais été un critère suffisant du faux, d'autre part, l'homme ne peut, aujourd'hui moins que jamais, assigner aucune limite précise au possible, et enfin un mot tel que «fantastique» est purement subjectif.

Que la cause principale de cette réaction de blocage soit un sentiment de peur nous paraît suffisamment évident pour qu'il ne faille pas nous étendre longuement sur ce point. En effet, même si le comportement intelligent des OVNI peut très difficilement être nié, ils peuvent encore être interprétés comme des sondes inhabitées. Mais accepter la réalité des humanoïdes, c'est reconnaître la présence physique dans notre environnement d'êtres intelligents non humains, disposant de plus d'une technologie supérieure à la nôtre dont on ne peut être assuré qu'ils feront toujours bon usage... La formidable panique provoquée en 1938 par l'adaptation radiophonique trop réaliste, par Orson Welles, de la «Guerre des Mondes» de H.G. Wells montre bien l'existence chez l'homme d'une crainte latente qui n'attend que l'occasion de se manifester. Une émission de science-fiction à la radio danoise amena en 1964 le même genre de réaction, ce qui tend à montrer que les esprits n'avaient pas fort mûri entretemps. (1)

## Suite de la p 5 - ILLUSION NEXIALISTE

(8) *The Dynamics of Long-Term Growth*. F. MEYER et J. VALLEE *Technological Forecasting and social change* 7, 285-300 (1975)

(9) *Les phénomènes Physiques du Mysticisme*. H. THURSTON. (Gallimard)

(10) *Project Dick*. A. MICHEL, *Flying Saucer Review*. vol 18 n° 1.

(11) *La Révolution du cerveau* (M. FERGUSON). CALMANN - LEVY

## COMPLEMENT A L'ARTICLE DE CONSOLIN ET PICARD SUR L'ILLUSION NEXIALISTE PAR AIME MICHEL.

L'article de Consolin et Picard touche à une sorte de plaie vive que chacun, dans le petit monde de l'ufologie, porte avec aigreur, impatience, ressentiment, ou bien feint de ne pas sentir : les relations entre «amateurs» et «professionnels» (si l'on peut dire).

1) — Pour moi, il est évident qu'on pourra parler d'ufologue «amateurs» ou «professionnels» seulement quand l'ufologie sera une science. Et elle n'en sera une qu'au moment où elle aura défini les limites de son objet et les méthodes adéquates pour l'étudier. Ce n'est pas demain la veille ! Pour l'instant, on en est au rescensement et à l'empirisme. C'est la médecine avant Hippocrate, pleine d'erreurs et de superstitions.

2) — *Cependant, supposons que le violon n'ait jamais existé et qu'il en tombe un du ciel. Qui est violoniste professionnel ? Personne bien entendu. Il n'y a que des amateurs. Tous ces amateurs auront pourtant intérêt à suivre d'un œil attentif, pour en tirer profit, le manège d'un petit nombre d'entre eux : ceux qui ont déjà passé des lustres à étudier la clarinette, la flûte, le piano, qui connaissent à fond la théorie musicale et les pièges d'un apprentissage. Les «savants» n'en savent pas plus que les autres en matière d'OVNIs. Mais leur profession leur a appris à apprendre. Peut-être apprendrons nous plus vite qu'eux : mais de toute façon ce sera avec leur méthode. Tout ufologue présomptueux devrait se rappeler la petite histoire : Jouez-vous du violon ? Je n'en sais rien, je n'ai jamais essayé.*

3) — *La réalité dépasse toujours la fiction. Van Vogt avait inventé une science universelle imaginaire et l'avait appelé le «nexialisme». Un quart de siècle plus tard, il n'y a toujours pas de «nexialisme». Mais il y a mieux : Il y a l'informatique, qui manipule à une vitesse foudroyante les structures et les données de toutes les sciences, indifféremment, sans se préoccuper de leur nature. Vallée a été le premier à vider les idées et les données d'un «ufologue» (moi . . .) dans un ordinateur. Ils sont nombreux maintenant à utiliser cet instrument, et notamment en France Poher. L'ordinateur ne fournit ni les données ni les idées (il donne quand même déjà pas mal d'idées). Mais il en découvre infailliblement les incohérences et éventuellement les cohérences. Ce qu'il lui faut, ce sont des faits. Et tous ces faits proviennent des enquêtes. A l'origine de tout, il y a les enquêtes bien faites, le travail des réseaux comme LDLN.*

Aimé MICHEL

Il est toutefois des arguments plus élaborés contre l'existence des humanoïdes en tant qu'êtres intelligents extraterrestres, encore qu'on puisse se demander si certains d'entre eux ne sont pas également des camouflages de la peur, quoiqu'ils soient moins grossiers. L'un des principaux est que les humanoïdes nous ressemblent beaucoup trop : n'est-ce pas là un indice qu'ils seraient le fruit de l'imagination humaine ? Ou qu'ils ne seraient qu'images trompeuses induites en nous par le phénomène OVNI ? Ou encore qu'ils seraient eux-mêmes des hommes ? Mais la question de la ressemblance que pourraient présenter avec nous des êtres intelligents extraterrestres demeure très ouverte parmi les biologistes

Si certains de ceux-ci estiment en effet que, vu le nombre énorme de hasards qui interviennent dans l'évolution, il est hautement improbable que des êtres vivants issus d'une lignée indépendante présentent une morphologie semblable à la nôtre (2), d'autres pensent en revanche que la forme humaine offre tellement d'avantages que la sélection naturelle a dû la faire prévaloir dans tout l'univers (3). Les seconds insistent sur le phénomène très général de convergence des caractères : des groupes d'êtres vivants d'organisations internes différentes ont, placés devant le même problème, trouvé indépendamment des solutions analogues et acquis parfois une apparence extérieure très semblable. La symétrie bilatérale, la concentration en une même extrémité du corps du cerveau, de la bouche et des principaux organes des sens, ainsi que la locomotion au moyen d'un nombre réduit de membres (4 ou 6) sont autant de structures développées par tous les animaux supérieurs (vertébrés et insectes).

Quant à l'homme lui-même, la station debout éloigne le cerveau des dangers du sol, élargit le champ de vision et surtout libère deux membres qui peuvent alors servir à la manipulation d'outils. Il ne suffit pas en effet, pour qu'écluse une civilisation technologique, que l'intelligence apparaisse : il faut encore que celle-ci ait la possibilité de se concrétiser en des réalisations matérielles, et peut-être à cet égard la forme humaine est-elle une des plus favorables. Dans l'état actuel de nos connaissances biologiques, on ne peut donc pas considérer l'argument de la ressemblance comme concluant, que ce soit dans un sens ou dans l'autre.

Par ailleurs, nous ne pensons pas que l'on puisse expliquer l'apparence des humanoïdes par une intervention de l'imagination humaine, bien au contraire. Si celle-ci entrait réellement en action, on devrait avoir de nombreux récits d'observations de monstres à bras ou à tentacules multiples, crachant le feu, munis d'ailes, couverts d'écaillés ou que sais-je encore ! Or les cas d'«ufonotes» de forme non humaine sont extrêmement rares (on en trouve 9 sur 230 dans le catalogue de Jader Pereira (4)). Le contraste est généralement total entre un témoignage d'observation humanoïde et l'atmosphère des romans de science-fiction. Ces derniers, quand ils ne mettent pas en scène des créatures horribles, nous décrivent des «hommes de l'espace» rigoureusement semblables à nous. Il est certes des cas d'ufonotes à l'aspect tout à fait humain, mais de l'immense majorité d'entre eux on peut dire en quelque sorte — et c'est cela qui est peut-être le plus dérangeant — qu'ils nous ressemblent à la fois trop et trop peu.

Un argument spécifiquement à l'encontre de la nature matérielle des ufonotes est que leur morpho-

logie est beaucoup trop variable d'un cas à l'autre. Il est certes exact que, par delà un aspect général le plus souvent humanoïde — d'où le nom qui leur est donné — on trouve une très grande diversité. L'ufologue brésilien Jader Pereira, dans sa remarquable étude déjà citée, distingue 12 types principaux, qui se divisent encore en 23 variantes ! (5). Mais, outre qu'une part de cette variabilité peut être due à des erreurs des témoins ou à des descriptions en termes différents de caractéristiques semblables, deux interprétations simples au moins peuvent en être données. D'une part, nous pourrions avoir affaire à une espèce où les différences raciales et individuelles seraient plus grandes que chez l'homo sapiens. Que l'on songe à l'extraordinaire polymorphisme de l'espèce canine. D'autre part, on pourrait aussi être en présence de plusieurs espèces d'êtres, d'origines éventuellement différentes.

Evoquons à ce propos l'hypothèse de M. Maurice de San sur la provenance des OVNI (6). Selon ce chercheur, dont le raisonnement est empreint d'une extrême rigueur scientifique, notre galaxie serait parcourue par un grand nombre de «mondes artificiels», qu'il décrit comme de gigantesques cylindres creux en rotation sur eux-mêmes, de plusieurs centaines de kilomètres de long sur quelques dizaines de diamètre. Des peuples entiers, qui auraient dû quitter leur planète d'origine sous la menace d'un cataclysme imminent, tel que l'explosion d'une supernova, s'y déplaceraient dans des conditions de confort idéal. Chaque fois qu'un de ces mondes passerait à proximité relative d'une planète habitée, il y enverrait une mission de reconnaissance. Ainsi s'expliqueraient les vagues d'observations d'OVNI et le non-contact.

#### Les disparitions sur place

Mais un argument plus fondamental est avancé dans le même sens. Il se fonde sur les cas de disparition sur place des ufonotes. Sans qu'il soit aussi général que semblent le penser certains, on ne peut de fait pas nier l'existence de cet aspect du problème. Rappelons la deuxième observation de Warneton le 6 juin 1974 (7) : deux humanoïdes, identiques à ceux vus en compagnie d'un OVNI le 7 Janvier 1974 par le même témoin au même endroit, disparurent brutalement, «comme désintégré», après être restés quelques minutes au bord de la route, tels des auto-stoppeurs... Bien que la radio de bord fût devenue muette — pour fonctionner à nouveau quelques secondes après la disparition des «êtres» — et que le moteur de sa voiture ait eu des ratés, le témoin n'aperçut aucun objet suspect...

Parmi d'autres cas de ce genre (8), Vallée cite celui survenu en France le 30 septembre 1954 à Nouâtre (Indre et Loire). Monsieur Georges Gatay, contremaître sur un chantier, s'était vers 16 h 30 un peu éloigné de ses ouvriers maçons quand il se sentit envahi par une étrange torpeur. Soudain il aperçut, à moins de 10 m, un objet brillant en forme de dôme qui flottait à 1 m du sol environ. Devant celui-ci se tenait un «homme» étrangement vêtu, le visage recouvert d'un casque ressemblant à du verre opaque. Cet être disparut brutalement, «comme une image qu'on efface», sans que le témoin, qui ne l'avait pas quitté des yeux, l'ait vu se déplacer... L'OVNI s'éleva ensuite avec un sifflement avant de s'effacer dans une sorte de brume bleue. Pendant toute la durée de l'observation, M. Gatay s'était senti incapable de bouger. Il souffrit d'insomnie et de maux de tête pendant une semaine. Ses ouvriers avaient vu eux aussi l'engin et l'humanoïde.

Des cas tels que ceux dont nous venons de donner deux exemples pourraient encore éventuellement trouver une explication assez simple, comme un instant de distraction du témoin, distraction due ou bien à l'état de choc nerveux causé de manière naturelle par une aussi surprenante «rencontre rapprochée», ou bien à une influence du phénomène OVNI, soit volontaire, soit liée au système propulsif de l'engin. Dans le cas de Warneton notamment, les deux humanoïdes auraient pu s'élever brusquement, grâce à un propulseur individuel, vers un OVNI éventuellement situé à la verticale de la voiture et donc invisible au témoin. Ceci n'est bien sûr qu'une hypothèse de notre part.

Mais il est des cas plus étranges encore, où des entités assimilables par certains aspects aux ufonautes ont eu un comportement digne des meilleurs récits d'apparitions de fantômes.

L'aventure suivante est arrivée en Angleterre, dans un faubourg ouvrier de Birmingham. Le 18 novembre 1957 vers 15 heures, Mme Cynthia Appleton, 27 ans, était chez elle quand soudain elle se sentit oppressée et vit apparaître, dans la pièce où elle se trouvait, une forme humaine, d'abord confuse puis tout à fait nette, tandis qu'un sifflement se faisait entendre. Cet homme était d'apparence normale, avait les cheveux longs et portait un vêtement collant qui semblait en matière plastique. Mme Appleton fut d'abord, comme on s'en doute, très effrayée par cette apparition mais elle ressentit bien vite une sensation d'apaisement émanant de l'«être». Les lèvres de celui-ci bougeaient, mais le témoin n'entendait rien. En revanche une série d'idées se formèrent dans son esprit, qui lui apprirent que l'entité venait d'un autre monde et recherchait sur Terre une substance dont elle crut comprendre qu'il s'agissait de titane. Elle reçut aussi l'image d'un disque à dôme. Brutalement, l'homme disparut sur place. Quelques pages de journaux qui se trouvaient sur le sol là où il s'était tenu étaient roussies... Le 7 janvier 1958, l'«être» réapparut de la même manière, accompagné d'un second personnage qui paraissait plus âgé. Cette fois ils parlèrent en anglais, mais avec un accent étranger et en articulant soigneusement. Ils déclarèrent au témoin qu'ils lui apparaissaient parce que son cerveau était convenablement «accordé» pour de tels contacts et que ce qu'elle voyait était une projection d'entités qu'elle ne devait pas toucher. Mme Appleton, qui reçut par après d'autres visites encore, est une épouse d'ouvrier, sans grand bagage culturel, et qui ne lit pas de livres. Sa sincérité a impressionné tous ceux qui l'ont interrogée. (9).

S'il ne s'agissait là que d'un cas isolé, on pourrait encore hausser les épaules et rappeler avec un sourire que l'Angleterre est la patrie traditionnelle des spectacles. Mais voilà : un cas fort semblable s'est produit, de manière absolument indépendante, en Finlande cette fois. Il est rapporté par l'ufologue suédois Gösta Rehn, juriste de profession (10). Le 15 avril 1970, dans une région sauvage près de Kursu (province de Salla), M. Kalle Tilhonen observa par la fenêtre de sa maison, en compagnie de ses deux jeunes fils, un OVNI qui émettait un bruit de bourdonnement. Soudain il se sentit observé et, se retournant, il aperçut dans sa cuisine, dont la porte était fermée, un petit homme casqué, aux vêtements brillants, haut de 1 m 20. Une conversation s'engagea, portant sur la mission Apollo XIII, qui se déroulait à ce moment sur le lieu de l'univers d'où provenait l'humanoïde et sur le retour de celui-ci. M. Tilhonen n'était toutefois pas sûr que les mots sortaient bien de la bouche de l'«être». Il n'exclut pas que les idées se soient formées directement dans son cerveau. L'entité disparut en traversant le mur. Le témoin ne put pas dormir pendant les trois nuits qui suivirent.

Enfin, rappelons certains aspects des événements survenus en 1972 à l'usine automobile de Santa Isabel (Argentine), et qui ont déjà été relatés dans cette revue (11). Ainsi, le 23 septembre à l'aube, Monsieur Theodoro MERLO, en ouvrant les vestiaires dont il est gardien, y aperçut un étrange personnage de taille voisine de 2 m 50, alors qu'il était sûr d'avoir, quelques heures plus tôt, vérifié qu'il n'y restait plus personne avant de fermer à clé toutes les portes du local. M. MERLO s'approcha mais quitta l'«être» des yeux un court instant. Quand il regarda à nouveau dans la même direction, le «personnage» avait disparu. Le témoin courut vers la porte, puis fouilla le vestiaire, mais plus personne n'était en vue. L'inconnu n'avait pourtant pas eu la possibilité matérielle de s'en aller inaperçu... Cet incident s'était accompagné d'une défaillance de l'éclairage des vestiaires, et le témoin souffrit de divers effets secondaires. Le soir du même jour, M. MERLO aperçut le même visage aux traits sortant de l'ordinaire... dans le rétroviseur de l'autobus qui le ramenait à l'usine après quelques heures de repos. Cela dura environ 3 minutes puis l'image s'effaça et le témoin put voir dans le rétroviseur l'intérieur de l'autobus, comme il est normal. Les autres passagers semblaient n'avoir rien remarqué.

Angleterre 1957, Finlande 1970, Argentine 1972 : cela devient plus difficile à écarter sans autre forme de procès. Devant ce genre de récits, on observe deux attitudes de la part des ufologues. Les uns, de tendance rationaliste, quand ils ne rejettent pas de tels cas comme pures affabulations, les considèrent au mieux comme ne relevant pas du phénomène OVNI, mais plutôt de la psychopathologie. Il s'agirait par exemple d'hallucinations, éventuellement liées au choc nerveux consécutif à l'observation rapprochée d'un réel OVNI. Avouons que ce genre d'attitude, qui consiste à nier en bloc une catégorie entière d'observations, ne nous paraît guère logique. Certes, quand la catégorie, comme celle que nous considérons ici, ne compte pas un grand nombre de cas, il demeure toujours possible que ces quelques cas soient précisément tous faux. **Mais une hypothèse interprétative du phénomène OVNI, ou d'une part de celui-ci, qui aurait besoin, pour être acceptable, de poser qu'un certain groupe d'observations est entièrement faux serait pour nous une bien pauvre hypothèse !** N'a-t-on pas tout à gagner à construire d'emblée une hypothèse qui puisse rendre compte de tous les cas ? Une telle hypothèse demeurera tout aussi valable même si certains cas sont effectivement faux, car qui peut le plus peut le moins...

Les ufologues de la tendance opposée parleront, eux, volontiers d'entités spirituelles pouvant se matérialiser momentanément, comme les «Elémentaux», ou d'influence psychique du phénomène OVNI sur les témoins rapprochés. Et il ne faut pas les pousser beaucoup pour qu'ils vous confient que, selon eux, tous les ufonautes seraient immatériels... En d'autres termes, si ces ufologues admettent bien l'existence, en tant que partie intégrante du phénomène OVNI, d'un «phénomène humanoïde», ils en réfutent la réalité physique. C'est en quelque sorte un rejet «au second degré», et cette hypothèse ne nous inspire pas plus de sympathie que la précédente.

Nous voudrions en effet montrer ici que ces deux attitudes classiques ne sont pas, selon nous, les seules possibles devant des observations telles que les trois exemples que nous venons de citer. Raisonons : il est certes évident que des humanoïdes qui disparaissent ou apparaissent sur place, éventuellement en local clos, ne peuvent pas être matériels. Si le témoin n'a pas affabulé, on a donc affaire à une **projection d'image**. La seule vraie question qu'il faille se poser

est dès lors de savoir quel pourrait être le mode de transmission de cette image. Deux hypothèses peuvent être envisagées.

La première fait appel à des ondes électromagnétiques. Rappelons que l'ingénieur physicien James McCampbell (12) suggérait qu'un faisceau de microondes pourrait induire un signal sonore dans le nerf auditif sans passer par l'oreille. Ceci expliquerait déjà une impression de perception «télépathique», comme celle éprouvée par Mme Appleton et, de manière moins assurée, par le témoin finlandais. Gösta Rehn (13) va plus loin : il suggère quant à lui, indépendamment d'ailleurs des travaux de McCampbell, qu'un tel faisceau d'ondes pourrait induire aussi un signal visuel, dans le nerf optique ou directement dans le cerveau. Le sujet percevrait donc l'image d'une scène ne se déroulant pas en fait devant ses yeux. Si le faisceau pouvait de plus être sélectivement dirigé vers une personne précise, il n'y aurait même plus de mystère qu'un témoin soit seul parmi plusieurs à percevoir une certaine image, comme ce fut le cas de M. Merlo dans l'autobus... Mais voilà : est-il possible de convoier une image complexe directement vers le cerveau par un moyen électromagnétique ? Le problème est beaucoup plus difficile que celui de la transmission d'un message sonore, dont la résolution n'est déjà pas assurée : ce n'est plus de la radio, mais de la «télévision sans antenne» — et en couleurs !

Pour le cas où la première se révélerait, après étude, physiquement intenable, nous devons tenir en réserve une seconde hypothèse, qui fait cette fois appel à une perception véritablement extrasensorielle. Cela ne signifie nullement pour nous tourner le dos à une approche rationnelle du problème car, même si l'on ne possède pas encore d'interprétation théorique du phénomène, l'existence de la perception extrasensorielle est aujourd'hui un fait expérimental, étudié dans les laboratoires de nombreuses universités. Ce n'est dès lors pas enfreindre la prudence scientifique que de supposer que des êtres plus évolués, techniquement ou intellectuellement, aient pu atteindre un stade où la perception extrasensorielle serait parfaitement maîtrisée, jusqu'à être reproduite par machine... (14).

#### La matérialité des humanoïdes

Il faut se garder de toute généralisation abusive, dans quelque sens qu'elle aille : tirer argument des cas que nous venons de discuter pour nier la matérialité des ufonautes dans leur ensemble reviendrait à nouveau à refuser de prendre en considération certaines données du problème. Deux éléments témoignent en effet de la réalité physique des humanoïdes : les traces de pas et le contact physique avec certains témoins.

Les traces de pas d'humanoïdes sont, reconnaissons-le, extrêmement rares. En voici deux exemples. Le 5 mars 1971 à Trenal (Jura), on put relever des empreintes semblant provenir de «chaussures sans talon» et longues de 40 cm, près de la trace qu'avait laissé dans l'herbe l'atterrissage d'un OVNI la nuit précédente. Des êtres de grande taille et d'allure très étrange avaient été aperçus près de l'engin lors de cette observation qui eut divers effets secondaires (15). Le 17 juillet 1967, plusieurs enfants aperçurent de petits êtres d'un mètre de haut, vêtus de noir, avec une tête volumineuse comme recouverte d'un scaphandre, qui couraient dans les prés aux environs d'Arc-sous-Cicon (Doubs). Le lendemain on découvrit sur les lieux un cercle d'herbe brûlée de 3 à 4 m de diamètre, près duquel étaient visibles des

empreintes de petits pieds... (16). Jader Pereira signale d'autres cas, sans donner de précisions (17).

Quant au **contact physique** entre témoin et humanoïde, il semble moins rare qu'on pourrait le penser. Voici brièvement quelques exemples que nous n'avons eu aucune peine à trouver dans la littérature spécialisée.

— Mouriéras (Correze, France, 10-9-1954) : ce cas est célèbre. M. Antoine Mazaud, agriculteur, rentra un soir de son travail quand il rencontra dans un chemin creux un personnage casqué et bizarrement habillé. Celui-ci, après quelques gestes d'apaisement, serra vigoureusement la main du témoin, puis le serra contre lui... Il disparut dans les buissons et quelques instants plus tard un engin cigaroïde s'élevait entre les branches. (18).

— Cénon (Vienne, France, 17-9-1954) : M. Yves David roulait à vélo vers 22 h 30 quand une soudaine sensation de fourmillement dans tout le corps l'obligea à descendre de machine. Il fut bientôt complètement paralysé et aperçut un objet sombre posé sur la route. Un être de petite taille s'approcha, toucha le témoin à l'épaule, émit un son incompréhensible, puis regagna l'engin qui s'envola quelques secondes plus tard à grande vitesse. M. David recouvra aussitôt l'usage de ses membres (19).

— Vénézuéla, fin 1954 : en moins de trois semaines se produisirent trois cas où le contact physique entre hommes et humanoïdes fut empreint de violence. Le 28 novembre à 2 h 00 du matin, dans un faubourg de Caracas, un OVNI discoïdal et lumineux barra la route à un camion. Le chauffeur, Gustavo Gonzales, descendit et se trouva face à un «nain poilu» aux doigts palmés et munis de griffes. Il parvint à l'attraper et même à le soulever du sol, et estima son poids à 16 kg. L'être se dégagea rapidement et une lutte commença. Au cours de celle-ci, Gonzales voulut répliquer aux coups de griffe avec son couteau, mais la lame glissa sur l'être comme sur de l'acier... Un faisceau lumineux aveugla momentanément le témoin et l'OVNI décolla sur ce temps. Le 9 décembre au soir, deux jeunes gens, Jesus Gomez et Lorenzo Flores, qui rentraient de la chasse aperçurent un objet lumineux dans les broussailles le long de la route Transandine. Comme ils approchaient, 4 petits êtres poilus de 90 cm de haut en surgirent et attrapèrent Gomez pour l'entraîner vers l'OVNI. Flores répliqua en les frappant de son fusil déchargé : celui-ci se brisa «comme s'il avait heurté du roc», mais les assaillants lâchèrent néanmoins prise. Dans la soirée du 16 décembre enfin, à San Carlos, un petit humanoïde velu griffait et assomma un jeune homme, Jesus Paz, avant de regagner précipitamment un OVNI discoïdal à l'approche d'autres témoins. Dans chacun de ces trois cas, les témoins durent recevoir des soins médicaux pour les profondes écorchures faites par les griffes de ces belliqueux ufonautes poilus (20).

— Sao Francisco de Sales (Minas Gerais, Brésil, 16 octobre 1957) : c'est un contact physique beaucoup plus poussé et d'un genre nettement moins désagréable, qu'allait vivre le fermier Antonio Villas Boas. L'affaire étant suffisamment connue, nous n'y reviendrons pas ici (21).

Indian Head (New Hampshire, USA, 19 septembre 1961) : l'affaire Betty et Barney Hill est tout aussi célèbre (22).

— Pirassununga (Etat de Sao Paulo, Brésil, 12-2-69) à l'aube, M. Luiz Flozino, ouvrier agricole, fut entraîné sans ménagements hors de chez lui, en direction d'un petit bois, par deux étranges petits êtres de

1 m 40 de haut, abondamment chevelus et barbus. Quand il parvint à se dégager, il entama avec ses agresseurs une lutte au corps à corps qui se termina par leur fuite. Il se lança à leur poursuite, les rattrapa et les attachait l'un à l'autre par leurs longs cheveux ! Les deux humanoïdes disparurent ensuite avec agilité dans les fourrés. Plusieurs personnes purent voir les marques de coups que portait M. Flozino et les traînées et traces de lutte à l'orée du bois. Le chien du témoin, parvenu à 4 m des entités, s'était soudain roulé en boule en gémissant. Il refusa par la suite d'entrer dans le bois et mourut un mois plus tard (23).

— Origny en Thiérache (Aisne, France, 28-2-1974) Un ouvrier de forge se rendant à son travail à moto se trouva face à deux personnages casqués qui se saisirent du guidon et enjoignirent au témoin d'avaliser une sorte de tablette de chocolat qui s'avéra n'avoir aucun goût. Quand il se fut exécuté, les êtres s'écartèrent et le témoin put repartir. Un objet sombre et circulaire était posé dans une prairie voisine, où une zone d'herbe écrasée fut trouvée peu après (24).

Nous arrêterons là cet échantillonnage, mais Jader Pereira renseigne encore bien d'autres cas de ce genre (25). A moins de nier en bloc tous les cas de contact physique, ce qui serait aussi peu logique que de nier tous les cas de disparition sur place, comment pourrait-on encore éluder la conclusion que certains humanoïdes au moins sont bel et bien matériels ? Certains se demanderont peut-être, puisqu'il semble exister des sensations auditives et visuelles induites directement dans le cerveau, pourquoi il n'en irait pas de même avec des impressions tactiles. Mais n'introduirait-on pas ainsi gratuitement une complexité supplémentaire dans le phénomène ? Dans le cas où le témoin a soulevé l'humanoïde et estimé son poids, le sens de l'équilibre est notamment impliqué. Sauf à supposer que plusieurs centres cervicaux puissent être, très sélectivement chacun, influencés silmutanément, l'interprétation ne peut plus être la même que pour la vue ou l'ouïe. Il faudrait plutôt se tourner vers une action hypnotique : en état d'hypnose de fausses sensations de pesanteur et de toucher peuvent en effet être suggérées. Mais pour ce faire, l'hypnotiseur s'adresse oralement au sujet endormi. Dès lors, s'il n'y avait pas d'humanoïde matériel, qui et comment produirait l'état d'hypnose d'abord, la suggestion ensuite ? Et puis surtout, que penser des profonds coups de griffe ? N'insistons pas : nier la réalité des humanoïdes est une attitude d'esprit qui conduit en fait à compliquer l'interprétation des données et non à la simplifier. Ce ne peut donc pas être une bonne hypothèse de travail.

#### Nature des humanoïdes matériels

Affirmer leur matérialité ne résoud pas encore entièrement le problème de la nature des humanoïdes, tant s'en faut. Plusieurs hypothèses demeurent possibles. Nous en avons discuté en détail par ailleurs (26) et rappelons ici brièvement les principales.

1 — **Robots** : nous n'y croyons guère, tout au moins pour l'immense majorité des ufonautes. En effet, il ne serait pas rationnel de donner la forme d'un corps humain à une machine, dont les exigences sont tout autre que celles d'un être biologique. «L'homme de métal» n'est qu'un accessoire pour champs de foire ou pour film d'horreur, sans usage pratique possible. On pourrait certes avancer que cette forme serait destinée à nous tromper. Mais pourquoi alors ne pas les faire tous rigoureusement ressemblants à l'homo sapiens ? La démarche des humanoïdes est assez sou-

vent décrite comme «saccadée» ou «mécanique», mais cette raideur pourrait être due à une mauvaise adaptation à la pesanteur terrestre. Quant au métal sur lequel glissa le couteau du chauffeur de camion vénézuélien, ce pouvait être un scaphandre ou une cuirasse

2 — **Êtres temporairement matériels** : Les humanoïdes que l'on a pu toucher seraient des «matérialisations» momentanées d'entités «spirituelles». Certains auteurs ont aussi évoqué le mythe des «Élémentaux», êtres subtils vivant dans l'air et pouvant prendre occasionnellement une forme corporelle en empruntant de la substance au monde matériel (27). Ce genre d'hypothèse rend évidemment superflue l'interprétation par une projection d'image des disparitions sur place. Elle peut expliquer aussi la diversité des types, car peut-être ces entités facétieuses se plaisent-elles à se manifester sous des apparences changeantes. Mais elle a le grand inconvénient d'être totalement gratuite, car elle ne se fonde sur aucun élément extérieur à la nécessité d'expliquer les caractéristiques des humanoïdes. Elle est de plus inutilement complexe : pourquoi introduire ce concept, nébuleux d'ailleurs, d'«entités immatérielles» dans un domaine déjà assez embrouillé ?

3 — **Voyageurs temporels** : les OVNI seraient des «machines à remonter le temps» et ce seraient donc nos descendants qui viendraient nous rendre visite. Cette hypothèse expliquerait fort bien leur non-intervention, mais pas du tout la diversité des types : l'espèce humaine tend plutôt actuellement vers une lente fusion des races. De plus, on a ici encore affaire à une hypothèse gratuite : le concept du voyage dans le temps est totalement étranger à la science et aucun indice indépendant des OVNI ne plaide en faveur de sa possibilité. On peut même affirmer que les progrès les plus récents de la physique théorique n'ont fait que le rendre encore plus inconcevable.

4 — **Habitants inconnus de la terre** : c'est le thème bien connu des «sociétés secrètes» ou des «peuples souterrains» : un groupe d'individus vivant à l'écart de l'humanité, dans d'immenses cavernes ou dans des bases sous-marines, aurait développé depuis longtemps une science avancée. Mais si l'on considère l'antiquité de la présence des OVNI, il faudrait supposer que ces gens auraient acquis, et toujours maintenu, une énorme avance sur le reste de l'humanité. Comment un groupe nécessairement limité l'aurait-il pu ? C'est une première et très grave difficulté que soulève cette hypothèse. Comment il se fait que leur secret n'ait jamais été percé, soit par découverte d'objets ou de documents leur appartenant ou même d'un de leurs repaires, soit par trahison d'un des leurs, en est une autre tout aussi gênante.

#### Qu'est-ce qu'une hypothèse rassurante ?

Les deux dernières hypothèses que nous venons de citer ont, à défaut d'autres qualités, un très grand mérite, peut-être inconscient, aux yeux de beaucoup d'hommes : elles ramènent l'origine du phénomène OVNI à l'humanité. N'est-il pas rassurant de se dire que ce sont «des petits gars bien de chez nous» qui sont à bord, qu'ils soient nos contemporains occultes (hypothèse 4) ou nos descendants (hypothèse 3) ? L'hypothèse 2, même si elle n'est plus à proprement parler anthropocentrique, est encore du moins géocentrique : Les «Élémentaux», après tout, ne seraient-ils pas des habitants de la Terre, comme nous ? Même l'hypothèse 1 peut encore être qualifiée de rassurante : si l'on se persuade que tous les humanoïdes sont des robots, cela ne signifie-t-il pas que les inquiétants extraterrestres ne sont en fait — ouf ! — pas présents en personne ? La généralisation abusive de l'hypothèse

des projections mentales avait d'ailleurs exactement le même avantage que celle des robots, avec en plus celui que l'homme lui-même pouvait être supposé la source du phénomène humanoïde...

Allons jusqu'au bout de notre réflexion : il est aujourd'hui de bon ton pour certains ufologues de considérer l'hypothèse extraterrestre avec condescendance, car elle serait le fruit d'un choix plus émotif, pour son caractère simple et rassurant, que rationnel. Mais quand nous examinons ce que sont exactement les hypothèses de substitution, nous nous permettons de retourner la question : n'est-ce pas le désir forcené de ramener d'une manière ou d'une autre le phénomène OVNI à la seule planète Terre qui témoigne bien plus sûrement d'un désir d'être rassuré et d'une fuite devant toutes les implications possibles d'une réalité qui nous dépasse (28).

Qu'est-ce qui pourrait en effet nous dépasser plus que la présence d'une pensée non seulement plus évoluée, mais de surcroît radicalement étrangère à la lignée évolutive terrestre dont nous sommes issus ? Admettre qu'une communication intelligente avec des êtres mentalement trop différents de nous serait peut-être impossible, ou du moins dangereuse — ce qui expliquerait l'absence de contact — n'est-ce pas bien plus dérangeant que de reconnaître l'existence de certains pouvoirs parapsychologiques, voire spirituels ? Ces derniers, à défaut d'avoir la cote d'amour auprès des rationalistes, sont au moins intégrables sans trop de heurt dans certains de nos systèmes philosophiques. Aucun de ceux-ci ne fait en revanche la moindre place à des êtres matériels dont l'intelligence serait telle qu'une partie au moins de leurs agissements nous serait à jamais incompréhensible...

#### Une hypothèse inquiétante, mais peut-être plus réaliste

Les humanoïdes sont-ils donc, malgré leur si grande ressemblance physique avec nous, des êtres extraterrestres supérieurement intelligents ? Ce n'est pas encore sûr pour autant. Avouons que la ressemblance est parfois poussée à un point gênant. Il est un type d'humanoïde qui rappelle même fâcheusement un déplaisant mythe raciste : grand, blond, peau blanche, yeux clairs, traits fins : le culte nazi du pur aryen n'est pas loin ! Ce genre d'entité est fréquemment décrit dans des cas de «contactés», mais il a également été observé en dehors de ce contexte particulier. Et l'humanoïde d'un mètre de haut à grosse tête est gênant lui aussi, car il représente ce que l'homme pourrait devenir selon certains : un accroissement des facultés cérébrales s'accompagnerait d'une dégénérescence des aptitudes physiques, trop peu exercées, et donc d'une décroissance de la taille du corps relativement à celle de la tête... Idéal de beauté de la race blanche d'une part, caricature d'homme de l'avenir d'autre part : s'il n'y avait pas les éléments évoqués plus haut qui plaident en faveur de la matérialité des humanoïdes, comme il serait tentant d'interpréter l'une et l'autre apparence en termes de phantasmes de l'esprit humain !

Il est selon nous une autre explication possible, mais elle est nettement moins rassurante que les hypothèses énumérées ci-avant : certains humanoïdes pas nécessairement tous ! — pourraient bel et bien être des hommes...mais des hommes capturés et réduits en sujétion par les êtres qui gouvernent les OVNI. Supposons que ces êtres, pour l'une ou l'autre raison matérielle ou psychologique, ne veulent ou ne peuvent — peut-être par simple prudence — se manifester eux-mêmes sur la Terre. Comment procéder alors à l'exploration détaillée de la planète ? «A

l'aide de robots téléguidés» est la réponse qui vient le plus naturellement à l'esprit. Si la Terre était inhabitée, ce serait évidemment la seule possibilité, mais puisque aussi bien l'homme existe, nous ne pensons pas que ce soit la meilleure solution : devant des circonstances imprévues, un engin commandé à distance n'aura jamais une aussi complète et aussi exacte appréciation de la situation ni une aussi grande richesse de réactions possibles qu'un être vivant intelligent se trouvant sur place et connaissant de plus parfaitement les lieux...puisqu'il en serait originaire.

Aucun problème pour se procurer de la «matière première humaine» : il y a assez de gens qui, pour des raisons diverses et le plus souvent banales, disparaissent sans laisser de traces pour qu'il ne faille même pas faire appel au thème sensationnaliste des soi-disant «disparitions mystérieuses». Aucune difficulté non plus, peut-on supposer, pour transformer les prisonniers en esclaves parfaitement obéissants : le lavage de cerveau tel que nous le connaissons pourrait n'être qu'une technique grossière et dépassée pour des êtres plus évolués. Nul mystère enfin à la diversité des types d'humanoïdes : outre que certains d'entre eux pourraient être de vrais extraterrestres — et ce ne seraient pas nécessairement ceux qui nous ressemblent le moins ! — des manipulations biologiques auraient pu fournir des «pilotes» adaptés aux divers types de missions... tout comme nous-mêmes avons, par de multiples croisements et sélections, développé l'une ou l'autre aptitude (chasse, course, combat, etc...) chez les différentes races de chiens. La diversification de l'espèce canine s'est étalée sur des millénaires, certes, mais des êtres dont la science biologique serait plus avancée ne pourraient-ils y parvenir en quelques générations ? L'hypothèse que nous avançons ici expliquerait aussi l'absence de contact.

Aimé Michel avait, il y a 10 ans déjà, proposé une hypothèse analogue (29), partant de la constatation que la morphologie des humanoïdes ne présentait rien qui les exclue de l'espèce humaine, mais donnait plutôt l'impression d'un corps humain modifié. L'originalité de l'hypothèse de Michel consiste à supposer qu'il n'y a pas actuellement d'extraterrestres auprès de la Terre : il n'y aurait qu'une machine automatique, extraordinairement complexe, placée en orbite dans le système solaire depuis des milliers d'années peut-être. Les OVNI constitueraient un des moyens d'action de cette machine, qui prélèverait des échantillons humains et les manipulerait génétiquement en fonction d'un but prédéterminé par ses lointains constructeurs. Aimé Michel conclut alors à propos des humanoïdes : «Bien que n'étant rien qu'humains, ils n'auraient plus rien d'humain. Dès lors s'expliquerait l'absence de contact : contact avec qui ? Il n'y a personne ?»

Ajoutons que, conscient sans doute du caractère choquant de son hypothèse, Michel n'a pas été au bout de ses implications possibles : ne peut-on pas supposer par exemple que cette machine ne serait depuis longtemps plus contrôlée par ses constructeurs, et qu'elle «tournerait à vide», répétant sans but et inlassablement les opérations pour lesquelles elle a été programmée il y a des millénaires ? Ainsi s'expliquerait le caractère absurde que présente souvent le comportement des ufonauts, qui répètent notamment année après année toujours les mêmes prélèvements élémentaires d'échantillons minéraux ou végétaux.

Insistons bien sur le fait que tout ceci n'est bien sûr qu'une hypothèse. Comme s'empresse de la préciser Aimé Michel lui-même, la véritable explication est peut-être tout à fait différente. L'absurdité de

certaines actes des humanoïdes n'est peut-être qu'une apparence liée à notre incompréhension de leur véritable portée, et le recommencement des mêmes investigations pourrait s'interpréter dans le cadre d'une hypothèse comme celle de M. Maurice de San (5).

Néanmoins, nous pensons que l'hypothèse que nous venons d'exposer, avec la variante due à Aimé Michel, mérite à tout le moins d'être examinée avec attention. Nous concédons volontiers qu'elle est passablement inquiétante, mais, dans le choix d'une hypothèse de travail, ce n'est pas un tel critère subjectif qui doit nous guider, mais bien l'adéquation de l'hypothèse aux faits d'observation. Or il nous semble que l'on ne peut nier que la présente interprétation rend compte de bien des caractéristiques du phénomène humanoïde, et ce, de plus, sans qu'il soit nécessaire d'introduire de nouveaux concepts gratuits ou étrangers à la science.

Nous clôturerons là pour cette fois-ci nos réflexions sur la nature des humanoïdes, étant bien conscient que nous sommes très loin d'avoir fait un tour exhaustif de la question. Aussi bien les propos qui précèdent n'avaient-ils pas pour but d'épuiser le sujet, mais seulement — et cela nous semble déjà important — l'intention de susciter une réflexion approfondie.

Nous tenons, avant de terminer, à bien insister sur la nécessité pour toute théorie dans le domaine des OVNI de demeurer ouverte, c'est-à-dire prête à inclure des aspects nouveaux du phénomène. Ceci est d'autant plus indispensable à propos des humanoïdes que les données à leur sujet sont encore relativement insuffisantes. Réfléchir d'ores et déjà sur les diverses hypothèses possibles nous semble néanmoins légitime, et même recommandable, à titre d'exercice tant pour notre sens critique que pour notre ouverture d'esprit.

Jacques SCORNAUX.

#### Références

1. Walter Sullivan, Nous ne sommes pas seuls dans l'univers, éd. Laffont, 1966, p. 304 ; Jacques Scornaux et Christiane Piens, A la recherche des OVNI, éd. Marabout, 1976, pp. 130-131.
2. George G. Simpson, The nonprevalence of humanoïds, Science, Vol. 143, n° 3608, 21-2-64, pp. 769-775.
3. Robert Bieri, Humanoïds on other planets ?, American Scientist, Vol. 52, 1964, pp. 452-458.
4. Jader U. Pereira, Les «Extra-Terrestres», éd. GEPA, 1974, p. 23.
5. Jader U. Pereira, op. cit., pp. 13-21.
6. Maurice de San, Le véritable problème des voyages vers les étoiles, Infoespace 1974, n° 14, pp. 31-37 ; voir aussi : Jacques Scornaux et Christiane Piens, A la recherche des OVNI, pp. 102-105.
7. Jean-Marie Bigorne, Lumières dans la nuit n° 139 novembre 1974, pp. 3-6.
8. Jacques Vallée, Chroniques des apparitions extraterrestres, éd. J'ai lu, 1974, pp. 103-107.
9. Brinsley le Poer Trench, Birmingham Woman meets Spacemen, Flying Saucer Review, mars-avril 1958 ; repris dans : Charles Bowen, En quête des humanoïdes, éd. J'ai lu, 1974, pp. 17-20.
10. K. Gösta Rehn, Zagen zij ze vliegen ? éd. Fontein Folio, 1973, pp. 144-145.
11. Oscar A. Galindez, Argentine : Les phénomènes anthropomorphes de Santa Isabel, Lumières dans la Nuit n° 144, avril 1975, pp. 16-20.
12. James M. McCampbell, Ufology, éd. Jaymac, 1973 pp. 44-45.
13. K. Gösta Rehn, op. cit., pp. 114-116.
14. Jacques Scornaux et Christiane Piens, A la recherche des OVNI, pp. 106-109.
15. Fernand Lagarde et le Groupement Lumières dans la Nuit, Mystérieuses Soucoupes volantes éd. Albatros, 1973, pp. 108-115.
16. Mystérieuses soucoupes volantes, pp. 122-127.
17. Jader U. Pereira, op. cit. p. 35.
18. Aimé Michel, A propos des soucoupes volantes, éd. Planète, 1966, pp. 54-58 ; Michel Carrouges, Les Apparitions de Martiens, éd. Fayard, 1963, pp. 95-97.
19. Aimé Michel, op. cit., pp. 72-73 ; Michel Carrouges op. cit. p. 116.
20. Frank Edwards, Les Soucoupes volantes, affaire sérieuse, éd. Laffont, 1967, pp. 155-159.
21. Charles Bowen, op. cit. pp. 241-286.
22. John G. Fuller, The Interrupted Journey, éd. Dell, 1966 ; Allen J. Hynek, Objets volants non identifiés : mythe ou réalité ?, éd. Belfond, 1974, pp. 186-192.
23. Franck Boitte et Claude Bourtembourg, Les querelleurs extraterrestres aux cheveux longs, Infoespace 1973, n° 8, pp. 38-40.
24. Lumières dans la Nuit n° 139, novembre 1974, pp. 9-12.
25. Jader U. Pereira, op. cit. p. 37.
26. Jacques Scornaux et Christiane Piens, A la recherche des OVNI, Chapitres IV et XIII.
27. Jacques Bergier, Les Extra-Terrestres dans l'histoire, éd. J'ai lu, 1970, chapitre 6 : les visiteurs du Moyen-Age, pp. 98-115 ; John Keel, Opération Trojan Horse, éd. Abacus 1973 ; Jacques Vallée, Chroniques des apparitions extraterrestres, éd. Denoël, 1972 et j'ai lu, 1974.
28. Des réflexions allant dans le même sens que les nôtres sont développées par René Fouéré, président du GEPA, dans son introduction à l'excellente étude d'Oscar A. Galindez : «Réflexions sur le phénomène humanoïde», Phénomènes spatiaux n° 28, juin 1971, pp. 10-15 et n° 29, septembre 1971.
29. Aimé Michel, Planète n° 29, juillet-août 1966, pp. 41-49.

N.B. : Nous vous recommandons la lecture de l'ouvrage de l'auteur de cet article, écrit en collaboration avec Melle PIENS : «A LA RECHERCHE DES OVNI».  
En vente à la Librairie des Archers (Service Spécial LDLN) 13, rue Gasparine, 69002 LYON (CCP LYON 156-64) PRIX FRANCO : 10 F.

---

*FAITES DES ADHÉSIONS  
AUTOUR DE VOUS  
PLUS NOUS SERONS  
NOMBREUX, MIEUX  
VOUS SEREZ INFORMÉS.*

---



Endroit de l'atterrissage

### Introduction

Le cas que nous allons relater est exemplaire pour quatre raisons au moins. Tout d'abord il associe à ce que l'on considère comme le coeur du phénomène OVNI — à savoir l'atterrissage corroboré par des témoins hors de suspicion — des phénomènes impossibles à situer. Ensuite le cadre incite à la réflexion : il s'agit d'un terrain vague, entouré par des HLM, un garage et des maisons particulières, situés dans la proche banlieue de Grenoble. Par ailleurs le phénomène semble avoir mis une insistance particulière à se manifester à un enfant de dix ans surpris par trois fois sur son terrain de jeux et dans son environnement habituel. Enfin le cas est le plus important d'une série d'observations dont la presse de Grenoble faisait déjà état depuis plusieurs jours, et qui se poursuivirent par la suite, confirmant la thèse selon laquelle il n'y a guère de vague qui ne culmine par un fait d'envergure.

### Les Lieux

Le lieu d'atterrissage est tellement incongru qu'il inspire à lui seul bien des réflexions. Il ne s'agit pas en effet d'un plateau désert ou d'une ferme isolée, mais d'un terrain vague couvert de broussailles, que borde à l'entrée de Domène la départementale 523, route très passagère, particulièrement à l'heure de l'observation, et qui relie Grenoble à Albertville. Ce terrain vague, rectangulaire, mesure approximativement

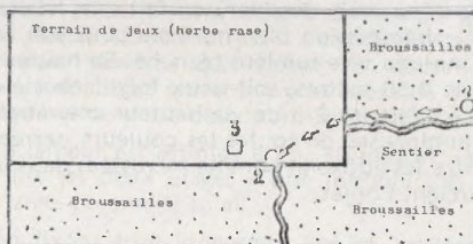
# Le géant lumineux de Domène (Isère)

Enquête de M. Michel LEVY

(voir photo couverture)

200 mètres sur 80. La moitié environ de sa surface est occupée par un champ à l'herbe rase (cf croquis n° 1), terrain de jeux des enfants dans cette banlieue industrielle. C'est dans ce champ, à la lisière des 50-80 mètres de broussailles qui le séparent de la départementale 523 que se posera «l'objet».

Loin d'être désert, le lieu est entouré de toutes parts d'immeubles, d'un garage et de maisons particulières. A moins de 300 mètres de l'observation, en direction du centre ville se trouvent, se faisant pratiquement face, la gendarmerie et la maison de l'enfant.

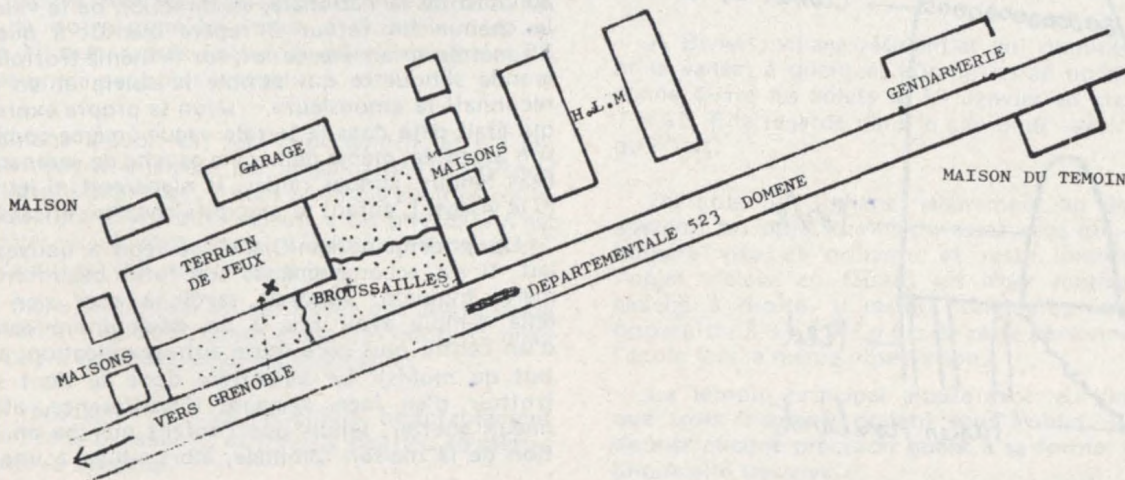


Croquis n° 2 - le terrain de jeux.  
1 - Lieu où jouent les trois enfants.  
2 - Les flèches indiquent l'itinéraire suivi par l'enfant et la croix le lieu où il entend le bruit.  
3 - Emplacement de l'atterrissage.

### Les événements

Il est 17 h 50 le lundi 5 Janvier 1976. La nuit est déjà tombée. Le jeune Jean-Claude 10 ans, joue sur le terrain vague avec deux camarades. A ce moment il se trouve à l'extrémité du terrain, situé vers le centre

CROQUIS N° 1 - PLAN GENERAL DES LIEUX

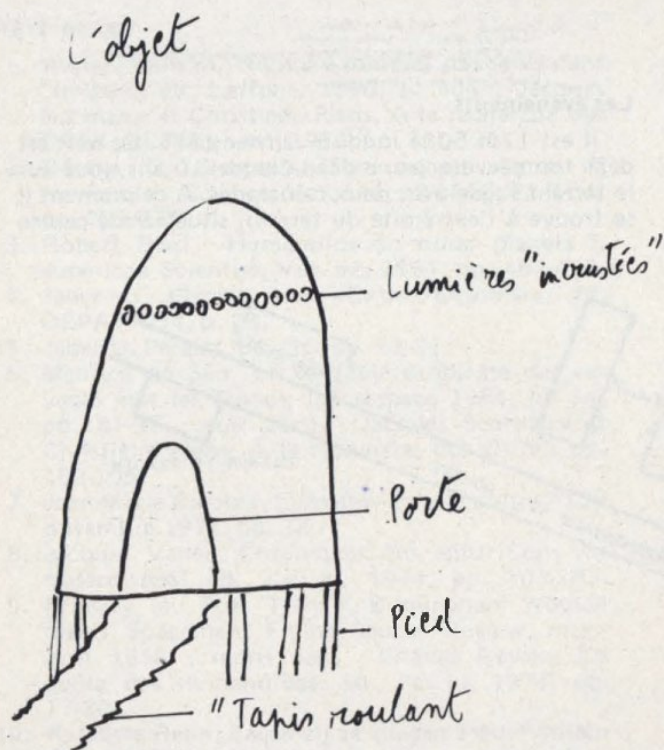


ville, tout proche des immeubles. (cf croquis n° 2). Il quitte ses camarades car sa mère lui demande de rentrer à la maison pour 6 heures. Il emprunte un itinéraire dont à vrai dire la raison reste assez obscure. Il semble que sa mère le lui ait prescrit pour plus de sûreté, afin de rentrer à la maison (ce détour se justifie si l'on se rappelle les nombreux raptus ayant eu lieu en France récemment).

Il s'agit d'un sentier qui chemine à travers le terrain vague et débouche sur le terrain de jeux. On longe ce dernier pendant 25 m environ avant de s'engager, par un sentier similaire, dans la zone de broussailles qui sépare le terrain de la nationale (cf croquis n° 2).

Quand l'enfant débouche sur le terrain de jeux tout est normal. A ce moment, précise-t-il, il regarde vers la droite, du côté du garage. Il suit donc pendant 20 mètres la lisière, puis s'engage dans le sentier qui mène à la route. A ce moment il entend comme un bref chuintement qu'il nous imitera par le son «pschun» — qualitativement analogue au bruit d'un avion qui atterrit, mais quantitativement beaucoup plus discret. Il tourne la tête dans la direction du bruit et aperçoit des lumières. Intrigué il revient sur ses pas car les broussailles qui l'entourent lui masquent la source lumineuse. Il marche quelques mètres et voit posé en lisière des broussailles, à environ dix mètres de lui, ce que nous conviendrons d'appeler l'engin. Qu'il soit «posé» ou «allumé», il ne peut être là que depuis quelques secondes car l'enfant qui marchait dans sa direction avant de s'engager dans le sentier aurait inmanquablement remarqué ses lumières.

Il s'agit d'un objet en forme d'obus (l'enfant le nommera cône mais dessinera en fait sans hésitation un obus — imprécision bien normale pour son âge — d'où émane une vive lumière blanche. Sa hauteur est environ de 4,50 mètres, soit deux fois l'arbuste qu'il surplombe. Vers les 2/3 de sa hauteur une rangée de sources lumineuses de toutes les couleurs, serrées les unes contre les autres et comme incrustées dans la paroi, encerclent l'objet.



Le soi et les arbres voisins sont assez fortement éclairés par la lumière qui émane, d'une part de l'objet lui-même, d'autre part de la rangée de sources lumineuses. Précisons que la lumière est diffuse et ne forme pas de faisceau.

L'objet est posé sur 5 «tiges» minces du diamètre d'une canne, d'un peu moins de 1 mètre de haut.

Soudain une porte s'ouvre sur la gauche de l'objet, sans bruit. Une vive lumière blanche émane de l'intérieur. Après un léger déclic sec, une sorte de tapis ondulé descend lentement sur le sol, formant un plan incliné sur lequel apparaît bientôt une silhouette de forme humaine, de haute taille (estimée à 2 mètres. Il ne faut pas prendre la taille à la lettre, dans le langage de l'enfant cela signifie plutôt géant).

Dès son apparition, le géant marche, bras tendus devant lui à la manière d'un somnanbule, jambes raides. (contrairement à ce qu'ont pu laisser croire les articles de la presse régionale, l'entité n'a pas ouvert les bras en voyant l'enfant en un geste que l'on pourrait interpréter comme symbolique. Elle conservera, du début à la fin de la manifestation, cette attitude gauche de somnanbule). Toute cette scène se déroule rapidement.

L'être est vêtu d'une combinaison très collante, d'un blanc brillant, très lumineuse. De longs cheveux blonds, semblables à ceux d'une femme, flottent sur ses épaules. On ne lui voit ni visage ni pieds. Toutes nos questions visant à faire préciser ce point resteront sans réponse. Par contre un détail remarquable par sa gratuité frappe l'enfant : le dessus des mains est marqué d'un rond vert.

La silhouette argentée descend assez lentement et gauchement le «tapis roulant», avec raideur, les jambes raides comme des bâtons, bras toujours tendus devant elle. Alors que l'enfant étourdi, l'entité se dirige soudain vers lui se «hâtant avec lenteur» pour reprendre le mot de La Fontaine (c'est sans doute la formule qui convient le mieux pour résumer l'imitation que l'enfant nous a faite de la démarche gauche de l'entité).

Pris de terreur, Jean-Claude détale à toutes jambes sans se retourner, coupant directement à travers le terrain vague vers les immeubles. Il entend alors un son semblable au bruit produit par une chasse d'eau.

La maison familiale n'est pas loin, guère plus de 250 mètres. Sa mère est absente mais il raconte son histoire à sa sœur qui constate son effroi, et tente de le rassurer en lui disant qu'il a eu une vision. Peu après on l'envoie au lait. La ferme est toute proche, au bord de la nationale, en direction de la ville. Sur le chemin du retour il repère bientôt à quelques 25 mètres en arrière de lui, sur le même trottoir, une grande silhouette qui semble le suivre et en qui il reconnaît le «monsieur» — selon sa propre expression qui était déjà dans le terrain vague : même combinaison argentée, même démarche gauche de somnanbule, bras tendus, jambes raides. Il n'aperçoit ni les pieds ni le visage. L'enfant se précipite chez lui, effrayé.

Le lendemain Jean-Claude se rend à nouveau au lait. Il est accompagné de son futur beau-frère : la mère, inquiète, voudrait savoir à quoi s'en tenir (elle semble avoir cru à un déséquilibré échappé d'un centre plus qu'à toute autre explication, au début du moins). Le beau-frère donc se tient sur le trottoir d'en face, feignant l'indifférence, afin de mieux guetter, tandis que l'enfant marche en direction de la maison familiale, alors située à une tren-



La Départementale 523 - L'enfant a été suivi sur ce trottoir. A droite en retrait se trouve le cabanon.

taine de mètres. Sur sa gauche se trouve un jardin qui borde la route, dont il n'est séparé que par un grillage, et que ferme un cabanon, côte à côte avec un gros arbre. Soudain, juste devant l'arbre, à moins de 4 mètres de lui, il aperçoit la silhouette argentée. Elle est tournée dans sa direction, rigoureusement immobile, sans visage ni pieds visibles, toujours serrée dans la combinaison lumineuse. Les lieux ne sont pas éclairés, c'est donc de l'entité qu'émane la lumière.

L'enfant pousse un cri de terreur, renverse le lait, son beau-frère traverse la route mais ne voit rien. L'entité s'est en effet «éteinte» en quelques instants, où plutôt estompée comme un rapide fondu enchaîné. L'enfant en proie à une véritable panique se rue chez lui. Sa mère, le futur beau-frère, la sœur de Jean-Claude, et lui-même se rendent immédiatement sur les lieux. Il n'y a plus rien.

Soudain, tous les quatre voient une source lumineuse s'allumer juste au-dessus de la montagne, qui surplombe la vallée de quelques centaines de mètres. Ce «phare» rouge, de la taille de la lune à son apparition, fonce alors littéralement sur eux «comme quelqu'un qui plonge dans une piscine» jusqu'au bas de la pente. Epouvantés, les témoins se précipitent à la gendarmerie. Les gendarmes se rendent sur les lieux, le phare a disparu. Ils ne remarquent rien d'anormal.

#### Après les événements

Les gendarmes ont ratissé le terrain vague, ils n'ont trouvé aucune trace suspecte, ni radioactivité. Lors de notre première venue à Domène, une semaine et demi après l'atterrissage, l'endroit nous a semblé on ne peut plus normal.

L'enfant a subi un fort choc émotif, et n'a été entendu que le 8 janvier par la gendarmerie. Lorsque nous l'avons interrogé, il nous a semblé avoir retrouvé son équilibre psychique. Aucun effet physique n'est à signaler, si ce n'est une nuit agitée après l'atterrissage, ce qui est très compréhensible.

La mère de l'enfant est persuadée que Jean-Claude dit la vérité. Elle a été, quant à elle très impressionnée par le phare qui a dégringolé la montagne.

Les renseignements sur la famille, honorablement connue, sont excellents, et il n'y a pas lieu de mettre en doute sa sincérité.

#### Une intense activité du phénomène OVNI

Plusieurs autres témoignages, postérieurs à l'observation de Jean-Claude, ajoutent un certain crédit à celle-ci. Les témoins ici aussi sont absolument dignes de confiance.

Le jeudi soir 8 janvier, vers 20 h 45, un témoin qui a demandé l'anonymat, sort de chez lui pour prendre l'air. Il se trouve sur le trottoir qui fait face au terrain vague. Son attention est attirée par un point «rouge et jaune mélangé» qui descend du ciel. Il fait le tour pour se rapprocher du lieu où il a vu l'objet descendre. Une fois monté sur un petit talus il aperçoit un objet lumineux de 20 mètres de base environ qui émet une lumière rouge-jaune très vive faisant mal aux yeux. Le témoin entend un léger sifflement. L'objet est haut comme deux étages de maison.

Le témoin remarque une forme lumineuse qu'il définit comme non matérielle. Il prend vite peur et s'enfuit. La durée de l'observation est de 2 à 3 minutes. L'adolescent déclare n'être pas intéressé par le phénomène OVNI. Il n'a jamais entendu ni vu d'émissions sur ce sujet.

Nous signalerons que cet atterrissage a eu lieu 3 jours après l'observation de Jean-Claude, au même endroit. Le Journal ne relatara les faits dont a été témoin Jean-Claude que dans son édition du 9 janvier. Le 13 janvier vers 21 h 10, une personne originaire de Domène, revient à bord de sa voiture de Grenoble. Elle est accompagnée de son épouse et d'une amie. Ils s'entretiennent des OVNI. Machinalement, cette personne regarde sur sa droite, du côté de la montagne. Il aperçoit 4 grosses lumières sur le haut d'une colline. Il montre cette chose à sa femme. Après avoir roulé pendant 500 mètres, il s'arrête alors et observe. Les trois témoins distinguent la même chose, à savoir : un objet comme 4 gros blocs de 1 mètre de circonférence dont deux sont de couleur différente.

Sa largeur est estimée à 25, 30 mètres, sa hauteur avoisine les deux étages d'une maison. Les couleurs sont vives comme le soleil.

En fixant trop longtemps l'objet, les témoins ont mal aux yeux. Ils restent 7 à 8 minutes sur place puis s'en vont. L'objet est toujours au même emplacement.

Le témoin apporte une autre précision : il lui semble avoir aperçu quelque chose d'assez brillant mais de plus petit qui tournait autour de l'objet, et qui est jaune.

L'endroit de l'observation est à 800 mètres de la gendarmerie de Domène. En passant devant celle-ci personne n'aura l'idée de s'arrêter le soir même pour effectuer une déposition.

A Biviers, village résidentiel qui domine Domène et la vallée, à quelques kilomètres au nord, une personne ouvre les volets le 15 Janvier au matin. Il est 7 h 15. Elle regarde dans le ciel pour savoir le temps qu'il fait.

Du côté de Domène, légèrement au dessus, elle aperçoit un objet lumineux assez gros qui émet une lumière vive et brillante et reste immobile. Puis l'objet s'élève en faisant un léger mouvement de gauche à droite. Il restera longtemps lumineux et disparaîtra à 8 h 25. Le fils de cette personne, allant à l'école fera la même observation.

Le témoin principal ajoute avoir eu l'impression que trois filaments étaient sous l'objet. Il ne peut donner aucune précision quant à sa forme, hormis sa luminosité très vive.

Un des témoignages les plus intéressants date du 6 janvier au soir, c'est-à-dire le jour même où l'enfant apercevait l'entité près du cabanon. Une fille de 12 ans, Anne-Marie, déclare avoir observé vers la grue d'un chantier d'un immeuble en construction, une forme semblable à un ballon de rugby de couleur très brillante et qui reste sur place. Elle lui semble être en suspension à 1,50 mètre du sol. Prise de peur Anne-Marie rentre chez elle.

### Un disque magnétique devient illisible

Le jeudi 8 janvier a lieu le second atterrissage. Un étrange phénomène se produit dans une firme de traitement informatique, la société UNIOR, située à proximité immédiate du lieu d'atterrissage. Par lettre en date du 26 mars, le directeur de cette entreprise nous communique très aimablement, ce dont nous le remercions cordialement les informations suivantes :

Monsieur Michel LEVY  
Résidence des Chanoux  
71000 CHARNAY LES MACON  
Domène, le 26 mars 1976

Monsieur,

Je réponds volontiers à votre lettre datée du 23 Janvier et postée le 24 mars qui me parvient ce jour. Si les informations dont vous disposez concernant le sujet qui vous intéresse sont celles publiées par la presse, je dois vous signaler qu'elles sont erronées. En effet, on me cite comme témoin ; le jour en question j'étais à Paris et n'ai rien vu du tout, bien évidemment.

Ce qui est certain, c'est que le jour où des personnes ont ou auraient vu cet OVNI nous avons subi une panne de courant électrique, chose assez fréquente. En principe, ces pannes affectent les parties en travail des mémoires, mémoire centrale, registres, bandes ou disques magnétiques. Ce jour-là, nous avons eu la surprise de constater que la quasi totalité d'un disque était devenue illisible, ce qui est rarissime et toujours peu explicable. Il est difficile d'établir un lien de cause à effet : nous avons 4 lecteurs de disques et une trentaine de dispacks dans la même pièce ; si un phénomène magnétique était intervenu, il aurait dû affecter plus qu'un seul des éléments susceptibles de l'être à mon avis du moins. Par contre, nous avons souvent eu des ennuis avec nos disques Univac ; peut-on supposer qu'un mauvais réglage supportable avec une alimentation normale aurait eu des conséquences néfastes si la coupure de courant a été précédée d'une sur ou sous tension ? cela me semblerait plus probable, mais à vrai dire je n'en sais rien !

Je souhaite que ces quelques lignes vous soient utiles et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

F. OTT

Il semble bien que des phénomènes dont la nature reste toujours inconnue se soient produits dans cette région et il est probable que Jean-Claude en a été un des témoins.

Dans la relation que fait Jean-Claude des événements dont il aurait été le témoin, on relève cependant des anomalies qui, sans nullement mettre en doute ce qui pour lui est une réalité, oriente la réflexion vers le phénomène hallucinatoire.

Bien qu'il soit difficile de préciser à quel moment commence l'hallucination : est-ce dès le départ au moment de la perception du bruit ? est-ce quand il aperçoit des lumières ? est-ce au moment où il ob-

serve «un» phénomène ? voici ce qui apparaît comme des anomalies :

L'entité décrite par Jean-Claude est plus grande que lui. Si j'étends mes mains en somnambule je vais les placer naturellement pommes en dessous. L'autre position, pomme en dessus, ressemble à un geste d'offrande ou d'appel et elle n'aurait pas manqué de frapper Jean-Claude qui en aurait fait état. Le rapport en tout état de cause est muet sur ce point. Dans la position normale, il n'aurait jamais pu voir des cercles verts sur «le dessus des mains». Il les voit donc dans une vision qui lui est personnelle.

Dans le deuxième récit, on ne réalise pas très bien comment un être grand vêtu d'une combinaison collante d'un blanc brillant très lumineux avec de longs cheveux blonds flottant sur ses épaules, peut se promener sur le trottoir d'une route très fréquentée (voir photo) en position de somnambule, sans se faire remarquer et provoquer un attroupement. Là aussi cela donne à penser qu'il s'agit d'une vision toute personnelle de Jean-Claude, dont encore une fois je ne mets pas le récit en doute.

Dans le troisième récit, Jean-Claude est suivi discrètement par son beau-frère. (voir croquis). Au moment où l'entité paraît son suiveur ne voit rien, lui qui pourtant ne devait pas le perdre des yeux. Il faut bien conclure, après ces trois faits, qu'il est probable qu'un phénomène hallucinatoire s'est produit, peut-être déclenché par un phénomène bien réel. Les cas qui nous parviennent sont suffisamment nombreux pour ne pas insister davantage.

Ce qui est plus difficile à expliquer est l'apparition de la boule alors que quatre témoins sont présents. On remarquera cependant que ce phénomène est apparu presque aussitôt après l'incident du 3me récit et avec la présence de Jean-Claude, et au même emplacement. Il est improbable qu'il y eu une hallucination collective mais on peut, très prudemment, penser à une création psychique provoquée par Jean-Claude, là aussi nous avons d'autres exemples très officiels à l'appui.

Cette excellente enquête conduite avec la collaboration de la gendarmerie qui se trouvait pratiquement sur place me paraît très intéressante pour les réflexions qu'elle suscite, et la prudence qu'il convient d'avoir vis à vis de nombreux récits qui, tout en étant une réalité pour le témoin, disons «la victime», ne reflète nullement la réalité.

F. LAGARDE

---

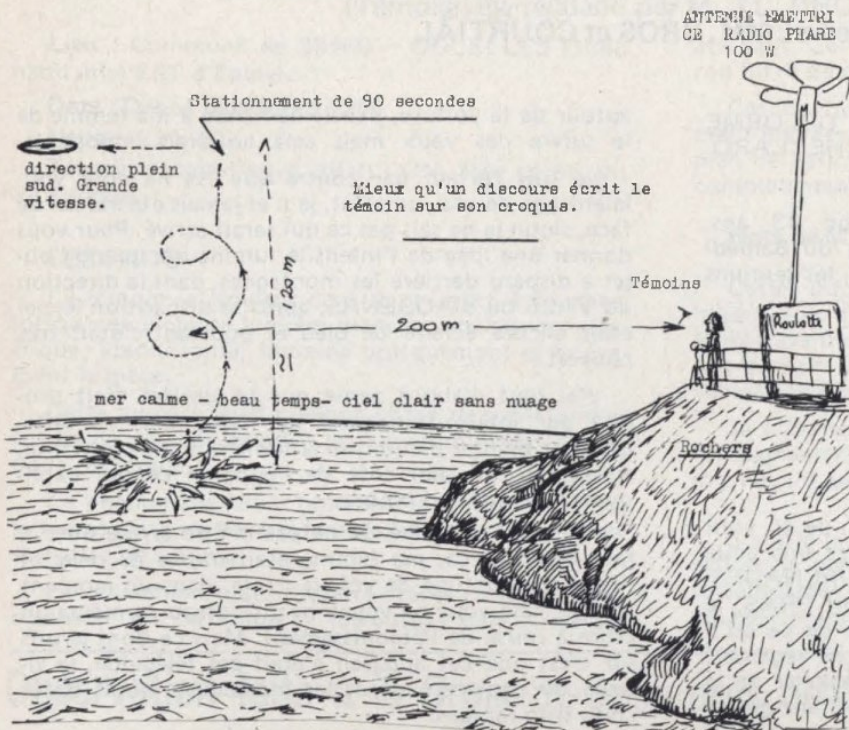
## Nos Activités

**ENQUETES** : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

**RESUFO** (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 PARIS, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M.P. GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.





## UN NOUVEAU CONVERTI A L'EXISTENCE D'UN PHENOMENE

(mais tellement impressionné  
qu'il demande l'anonymat)

MARSEILLE 15 Novembre 1975 à 16 h.

Témoin principal : un ingénieur des phares et balises et 16 autres témoins décomptés.

Mes présomptions tolérantes se sont tout simplement transformées en conviction, le jour où, au phare de Couronne, près de Marseille, j'ai eu l'honneur et le plaisir d'assister au décollage particulièrement éblouissant d'une soucoupe volante, apparemment sous-marine . . . ainsi que 16 autres personnes dont le gardien de phare. Mon croquis annexé vaut mieux qu'un discours.

Le disque argente avait un diamètre assez impressionnant de  $\pm 10$  m. Cela s'est passé alors que nous prenions un petit café, tournés vers la mer, au pied de l'antenne. La durée de l'ascension du disque a été de peut-être 5 secondes, à deux cents mètres de nous. la vitesse d'éloignement peu estimable mais plus vite

qu'un avion à réaction. Pas de flamme, pas de bruit sauf celui de l'eau. Pas de photo, pas d'écho d'information. C'était IMPRESSIONNANT.

NDLR. C'est M. Chasseigne qui m'a remis cette information authentique. Cette demande d'anonymat est toujours déconcertante lorsque l'information tombe parmi ceux qui depuis longtemps sont familiarisés au phénomène OVNI. Il semblerait que ces témoins, tolérants mais incrédules, lorsqu'ils sont eux mêmes affrontés au phénomène sont heurtés de front par l'existence de l'inconnu et ont des difficultés à admettre ce qu'ils ont vu. Je crois que c'est peut-être que cela implique dans leur esprit des définitions précises qu'ils ne partagent pas, alors qu'il serait si simple de dire et de décrire le phénomène observé avec l'apparence qu'il suggère : disque en l'occurrence, sans préjuger de ce qu'il peut être. Avec 16 témoins les arrières sont garantis et l'hallucination collective est difficilement crédible.

F.L.

### ● ● ● GROUPEMENT TECHNIQUE DE RECHERCHE (G.T.R.)

1) Tous les appels de détecteurs du réseau national : Postes de fabrication personnel. N° 700 à 752, VEGA II : 800 à 817, ANTIS 2 : 500 à 521 et ANTIS 4 : 550 à 581, devront être adressés dorénavant à l'adresse citée fin d'article.

2) Pour faciliter l'énorme travail (courrier relation) le G.T.R. se divise en départements :

- Section électronique : recherche, études et fabrication d'appareils de détection fixe et sur zone d'atterrissage.
- Section géographie-géologie (études, terrains, environnement, lieux privilégiés).
- Réseau téléphonique sur les départements cités dans LDLN.
- Réseau National de détection déjà cité.

Toutes les personnes intéressées par une de ces activités devront désormais se faire connaître en écrivant à l'adresse suivante :

M. TOUGERON Paul  
57, rue Etienne-Dolet  
92240 MALAKOFF

qui transmettra aux différents départements (timbre réponse S.V.P.)

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toute langues, analyse, programmation, perfo-vérif, en collaboration avec le Département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.C. Vauzelle, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.)

## Nos livres sélectionnés

(Voir notre précédent numéro d'octobre 76)

# PRÈS DU CHEYLARD (Ardèche)

enquêteurs : MM. CROS et COURTIAL

**Les témoins :** Monsieur et Madame DELORME domiciliés à MARIAC Canton de LE CHEYLARD.

Monsieur DELORME Facteur 45 ans

Madame DELORME sans profession 43 ans.

Observations effectuées dans la nuit du Samedi 3 Avril au Dimanche 4 Avril à 1 h 30, les témoins sont précis sur ce point.

**Temps :** Pluie forte, vent violent.

**Véhicule :** 2 CV ancienne

**Route :** D 281

## 1<sup>re</sup> Observation

Les témoins à la suite d'un coup de fil vont chercher leur fille, qui a été invitée chez une amie au village de ST ANDEOL DE FOURCHADES. Arrivés à environ 800 mètres du lieu dit PRAS, le témoin avertit sa femme de la présence de ce qu'il pense être une voiture et lui demande de regarder, c'est alors qu'elle aperçoit sur le côté gauche de la route une masse sombre de la dimension d'une grosse «MERCEDES» émettant par endroit une couleur jaune semblable à des phares de voiture. Dans le doute elle dit à son mari qu'il ne s'agit que d'une voiture. Poursuivant leur chemin (à cet endroit la déclivité est très accentuée) mais tout de même intriguée elle se retourne à plusieurs reprises et c'est alors qu'elle aperçoit absolument au même endroit une boule de couleur rouge sang, immobile, qu'elle compare pendant l'enquête au soleil levant. Mais ne prévient toujours pas son mari de crainte de l'effrayer.

## 2<sup>me</sup> Observation

Leur fille étant déjà partie les témoins vont tourner au col de JOUX situé au delà de ST ANDEOL et c'est en revenant par la même route à la sortie de ce village, qu'ils sont «assaillis» par un phénomène fortement lumineux qui les suivra jusqu'au lieu dit PRAS distant de 1,500 km environ. Cette distance les témoins mettront environ 10 minutes pour la parcourir du fait de l'éblouissement.

### Madame DELORME :

A la sortie de ST ANDEOL, cette énorme lumière s'est mise à tourner autour de la voiture, elle était à peu près à une altitude de 50 à 100 mètres et émettait un très fort rayonnement lumineux d'un bleu intense avec quelques passages sur le blanc. Je ne l'ai pas vu arrivé, j'ai tout de suite fait la relation avec ce que j'avais aperçu sur le bas côté de la route et je pense qu'intrigués par notre passage et nous voyant revenir «ils» ont voulu nous faire peur.

Je suis dans l'impossibilité de déterminer une forme précise à cause de l'éblouissement, j'ai seulement aperçu une forme anguleuse (voir croquis).

Il m'était impossible de le suivre constamment du fait de sa grande vitesse de déplacement. Tantôt sur le côté, tantôt au-dessus de la voiture.

Déplacement au nombre de 6 ou 7.

### Monsieur DELORME :

Ma femme ne m'ayant pas prévenu je n'ai pu observer l'engin au sol, ni d'ailleurs quand il tournait

autour de la voiture, j'avais demandé à ma femme de le suivre des yeux mais cela lui était impossible.

Je suis certain par contre qu'«ils» ne nous voulaient pas de mal, en effet, je n'ai jamais été ébloui de face, sinon je ne sais pas ce qui serait arrivé. Pour vous donner une idée de l'intensité lumineuse, quand l'objet a disparu derrière les montagnes, dans la direction de VALS ou d'AUBENAS, après sa disparition le ciel était encore éclairé de bleu et pourtant c'était très couvert.

J'ai tout d'abord pensé que la lumière était projeté par intermittence tel un flash, mais en réfléchissant bien je pense que la lumière était constante, située sur un seul côté de l'appareil ce qui expliquerait les zones d'ombre.

On m'a reproché de ne pas m'être arrêté mais il faut avoir vu ça, ma femme était morte de peur et j'étais trop occupé de voir la route, dans un moment comme cela vous ne voyez ni un poteau ni même un arbre à cause de l'éblouissement. Mais ce dont je suis sûr c'est que cet appareil n'était pas téléguidé, la vitesse de déplacement et les manœuvres étant beaucoup trop rapides.

Je n'ai pas eu vraiment de problèmes de phares, mais je me souviens avoir dit à ma femme à peu près au niveau du CHAMBON (l'objet avait disparu) que j'avais peur de tomber en panne. Pendant la présence de l'objet, je sais pas peut-être mais ma voiture est ancienne.

Aucun bruit.

## L'ENQUÊTEUR

Au sujet de l'objet posé au sol Madame DELORME donne les dimensions d'une grosse voiture et ensuite pour la vue qui me semble être en surplomb, assimile la boule rouge sang à la taille d'un hélicoptère.

Je n'ai pu faire déplacer les témoins sur le lieu de l'observation mais après une situation approximative du lieu d'atterrissage et prospection sur le terrain aucune trace n'a été relevée, mais il avait plu pendant deux jours.

La région est très montagneuse à majorité très basaltique et présente à cet endroit de nombreuses plateformes.

Il s'avère que les témoins ont été extrêmement choqués et souffrent encore d'importants troubles de sommeil malgré l'absorption de tranquillisants, le moindre phare de voiture qui la nuit éclaire leur maison les effraie.

Madame DELORME en particulier a été fortement traumatisée par l'impression écrasante de la clarté, les expressions : vous semblez être une fourmi . . . c'était énorme . . . on se sent peu de chose . . . se répètent sans arrêt dans l'enregistrement du récit.

---

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR**

**TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS  
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-  
SANCE. MERCI !**

---

# CAS D'ATTERRISSAGE EN 1958 DANS LES VOSGES

(Témoignage recueilli par M. J.L. BROCHARD)

**Lieu** : Commune de 88460 — DOCELLES (1058 habitants) EST d'Épinal.

**Date** : Début septembre 1958

**Heure** : 21 h 00

**Témoïn** : Mme Veuve DIDILLON, âgée de 65 ans à l'époque.

## LES FAITS

Le témoin se trouvait dans sa chambre à coucher, lorsqu'une violente lumière blanche, couleur arc électrique, éblouissante, illumina brusquement et brièvement la pièce.

Cette lumière avait quelque chose de surnaturel et fut suivie presque aussitôt par un vrombissement très doux, et rapide.

Le phénomène fut si bref, que le témoin n'eut pas le temps de se rendre à la fenêtre, après avoir surmonté son effet de surprise.

Le lendemain matin, quatre traces rectangulaires, disposées en carré furent retrouvées dans le jardin

attenant. Ce jardin relativement carré mesurait environ 50 m de côté et était parfaitement clos.

Ces quatre traces de « patins » étaient profondément encreées dans le sol et furent découvertes sur un plan de haricots nouvellement semés. Ceux-ci étaient complètement grillés sur un diamètre de 5 m environ.

## Note de M. Brochard

Cette information me parvint tout à fait par hasard, lors d'une visite que je rendis au témoin, peu de temps avant sa mort. Ce témoin, bien qu'agé de 83 ans gardait une grande lucidité et demeurait relativement alerte pour son âge.

Je n'ai malheureusement pas pu avoir plus amples renseignements, la brusque disparition du témoin m'en ayant empêché.

Compte-tenu de l'heure et de l'époque de l'observation, je pense que nos amis des Vosges pourraient se renseigner sur place ; les événements relatés ayant pu avoir d'autres témoins.

## Observation faite à la Croix-St-Ouen près de Compiègne (Oise) le 17-1-75

Enquête de Melle CAROF et de M. LESBROS

Témoins :

Monsieur BONTEMPS Philippe, électricien, domicilié à la Croix St Ouen.

Mademoiselle GUILBERT Michèle, secrétaire, domiciliée à la Croix St Ouen.

Date :

Le vendredi 17 janvier 1975 vers 22 heures.

Lever de lune 10 h 21

Coucher de lune 22 h 58

Le temps est beau, ciel un peu nuageux, mais on voit les étoiles par place.

Il n'y a pas de vent.

Il fait frais, sans geler.

Lieu :

Dans la forêt de Compiègne, dans le parallélogramme formé par les quatre chemins suivants : du carrefour des Princesses (A) au carrefour de Champlieu (B),

du carrefour de Champlieu (B) au carrefour du Rosoir (C),

du carrefour du Rosoir (C) au carrefour de la Hideuse.

du carrefour de Hourvari, au carrefour des Princesses (A).

Les témoins étaient situés au carrefour des Princesses qui domine les Prés du Rosoir.

Nous appellerons A.B.C.D. les sommets du parallélogramme, le triangle ABC est boisé.

Le triangle ABD a été mis en coupe, sauf sur son sommet A où il reste boisé sur un petit triangle de 50 m, sur la pente qui monte vers le carrefour des Princesses.

La partie basse est parcourue par une multitude de fossés de drainage.

Observation :

Monsieur BONTEMPS et Mademoiselle GUILBERT s'en vont faire une promenade en forêt, une forêt

que le jeune homme connaît très bien, il y fait de la photographie d'animaux.

Il gare sa voiture au Carrefour des Princesses. Les jeunes gens sortent du véhicule, quelques instants après, ils voient vers l'ouest, une grosse lumière blanche, ronde dont la dimension angulaire est estimée à 1,5 mm (distance œil-main 64 cm).

La lumière est très forte, mais n'éclaire pas le paysage. Elle est mobile, elle se déplace lentement vers le sud.

L'objet se déplace à quelques mètres au-dessus des arbres, la hauteur au-dessus de l'horizon est pratiquement nulle. Vers le sud l'objet se détache nettement sur la colline « Les Grands Monts » qui culmine à 140 m.

Les témoins sont à environ 70 m d'altitude. Le fond suivi par l'objet est à environ 55 m.

L'objet parcourt deux fois de suite, aller et retour, un trajet de l'ouest au sud, à une vitesse constante, en suivant une ligne horizontale.

La vitesse de l'objet peut donc être approximativement déterminée 500 m en 3 minutes ; soit 10 km à l'heure.

On peut supposer que l'objet a suivi le ruisseau « Goderu » qui passe entre les collines.

Après extinction de la lumière qui survient à la fin du 2ème parcours, les jeunes gens décident d'aller chercher un appareil photographique.

Cela prend environ 15 minutes.

Au retour la voiture est mise en position de départ. Feux éteints. Les jeunes gens en descendent. La lune n'est plus visible. Il fait très noir.

Le jeune homme allume une cigarette et 5 à 10 minutes se passent sans que rien ne se produise.

(suite bas de la page 20)

# Au Nord-Ouest de Maubeuge (Nord) le 4 Octobre 1975

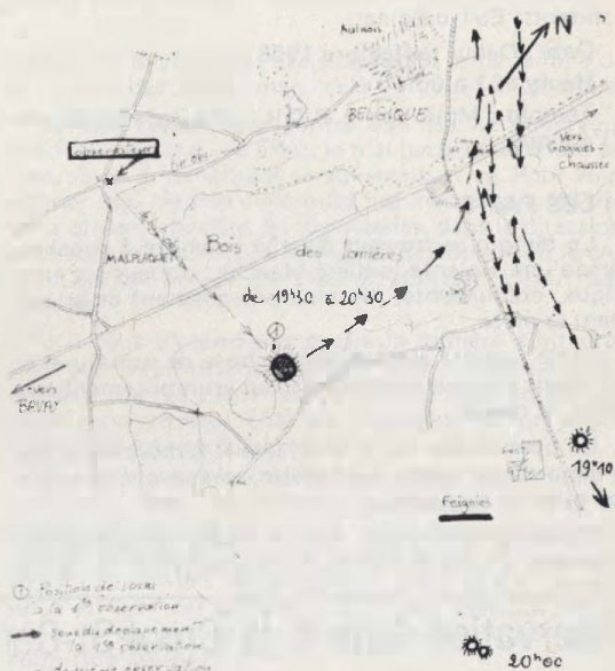
(Enquête de M. BIGORNE et M. PIERART)

Samedi 4 octobre vers 19 h 10 :

Cinq cheminots, dont l'identité nous est connue, travaillaient au PRS en gare de FEIGNIES. L'un deux alerta les autres car il avait remarqué à l'est (visuellement au-dessus de l'entreprise Villeroy) et assez haut dans le ciel, mais sous le plafond nuageux, une boule lumineuse blanche, tirant par moments sur le jaune. De taille apparente comparable à celle d'une lampe de rue. Immobilité totale.

Ils regardèrent ensemble pendant près de une minute, et l'un deux voulut prévenir par téléphone la gare centrale ; mais la chose se mit en mouvement rapidement, vers le sud, sans changer d'apparence ou de couleur, et ils la perdirent de vue en quelques secondes, cachée par des bâtiments voisins.

L'aiguilleur, situé dans une tour en hauteur, avait été averti et avait aussi vu la chose. Il en donne les mêmes détails : couleur, immobilité, taille apparente, départ rapide au sud, mais étant mieux placé, il vit que cela montait graduellement et en oblique pour rentrer dans la couche nuageuse. Aucune perturbation, aucun bruit suspect.



## Suite de la page 19 : CROIX DE ST OUEN

Tout à coup un tintamare assourdissant résonne dans la forêt, il semble provenir du fond boisé où le ruisseau traverse le chemin venant du carrefour de Champlieu.

Cela dure 3 à 4 secondes. Les témoins ont des difficultés à définir ce bruit «une armée de fantasmes en marche harnachés de gamelles et casques» un bruit assourdi d'objets métalliques s'entrechoquant.

Le jeune homme s'apprêtait à descendre à pied vers le carrefour de Hourvari de façon à voir l'espace dégagé où il avait vu s'éteindre l'objet.

Mais cette manifestation le contrarie, il revient vers sa voiture.

C'est alors que les témoins voient dans la direction où ils avaient vu l'objet disparaître, un petit point lumineux jaune orange qui grossit, grossit rapidement tout en restant immobile.

L'objet a la forme d'une sphère déformée, il est lumineux mais d'une lumière opaque, une lumière qui n'éclaire pas. Les témoins ont l'impression d'être épiés. Puis l'objet semble se rapprocher rapidement derrière le rideau de balivaux qui bordent le rond point. Les jeunes gens remontent rapidement dans leur voiture et se sentant toujours surveillés s'interrogeant sur l'attitude à adopter. Monsieur BONTEMPS allume ses phares et klaxonne pour se rassurer.

Les témoins quittent les lieux précipitamment. L'appareil photo n'a pas servi. Ils redescendent vers le carrefour de Maupas et se dirigent vers le carrefour de Hourvari. A cet endroit ils regardent dans la direction du triangle déboisé, mais ne voient rien.

Ils reviennent alors au carrefour des Princesses, mais plus rien n'est visible.

Le dimanche suivant ils parcourent avec une quinzaine d'amis le triangle déboisé ACD aucune trace n'est visible.

Samedi 4 octobre de 19 h 30 à 20 h 30, soit 20 minutes plus tard.

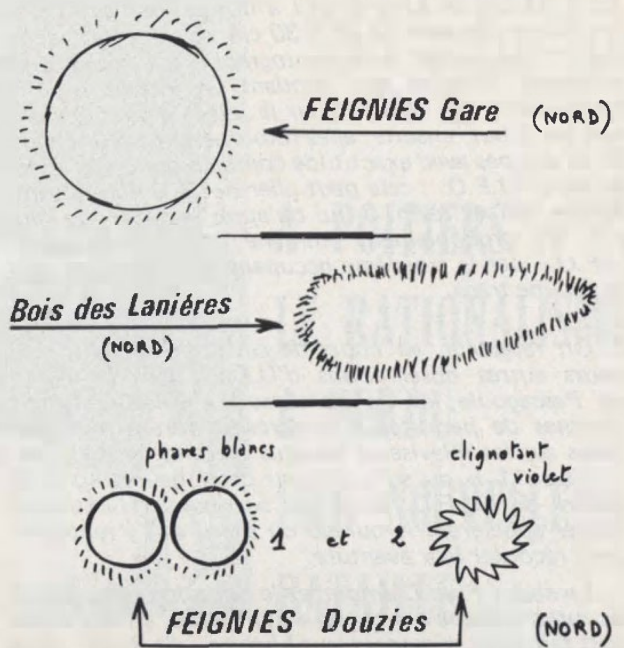
Lieu : Malplaquet ; durée d'observation : 3/4 d'heure. Phénomène lumineux et silencieux observé par cinq personnes. Lieu-dit «Les Arcades» ; temps clair, pas de lune visible. Le témoin principal, M.X. sort son chien et a l'attention attirée par une sorte de grosse lumière au-dessus du bois des «Lanières» : blanche brillante, immobile, direction est. Croyant que c'était une nouvelle lampe de rue (!) plus puissante, placée sur une route dans cette direction, il s'apprête à rentrer chez lui, mais se retournant, s'aperçoit que cette lumière perdait de son intensité, diminuait sa couleur, passant à l'orange clair : comme la couleur des braises d'un feu au charbon en pleine activité ; et cela se mettait en mouvement vers la gauche. Le témoin appelle son épouse et tous deux constatent que cela se déplace nettement : on le voyait diminuer lentement, avec l'éloignement. On pouvait remarquer que cela montait, et descendait parfois plus brusquement. Cela avança, stoppa, repartit, évoluant ainsi plusieurs fois de suite. Puis obliquant vers le nord, cela disparût derrière un rideau d'arbres.

A ce moment un couple et leur fils de 9 ans, arrivent et écoutent en souriant la relation de ce qui vient de se passer. Brusquement un éclair blanc bleuté avec des étincelles (comme lorsque 2 fils électriques se touchent) apparût au nord devant le bouquet d'arbres et les témoins au nombre de 5, virent un phénomène se déplaçant en sens inverse du premier, mais ayant l'air plus éloigné. Vitesse modérée. Il y avait un éclair très fort, un temps mort, puis un autre éclair, puis une forme de couleur identique au tout premier phénomène était visible, comme par intermittence, ou comme s'il présentait différentes faces plus ou moins éclairées aux témoins. Cela effectua plusieurs aller et retour. Jusqu'à 20 h 30 on le voyait encore au loin. Les témoins rentrèrent chez eux. Le té-

moins X, lors de la seconde observation a regardé à l'aide de jumelles (x12) et la « lumière » était plus grosse d'un côté. Le chien n'a pas réagi. Voir croquis joints.

Samedi 4 octobre vers 20 h 00, soit 50 minutes après Feignies.

M. & Mme Loguidice reviennent en voiture de la direction d'Hautmont et avant le croisement avec la RN 49 au lieu-dit « La Croix Mesnil » la dame remarque au nord-est, vers FEIGNIES, quelque chose de fort lumineux qui avance lentement d'est en ouest à basse altitude. Cela est blanc mais n'inquiète pas les automobilistes qui doivent traverser prudemment un croisement dangereux. Quelques instants plus tard, la voiture est sur la D 405 qui mène à Feignies, et de nouveau la dame voit cette masse blanche lumineuse qui s'avance lentement, semblant se rapprocher et accompagner la voiture. Puis elle ralentit, et cette fois deux gros phares blancs accolés étaient visibles, et les rayons venaient vers la voiture, sans dommage... La distance qui les séparait de la chose est estimée à 200 mètres, l'altitude étant équivalente à celle d'une ligne HT. La dame prévient son mari très occupé à conduire la voiture. Quand il se retourne, il n'y a plus de phares, mais une lampe clignotante violette... Ils sont troublés et accélèrent ; se retournant de nouveau la dame voit un pivotement et la lampe violette fait place de nouveau aux deux phares blancs accolés. L'observation est terminée. Ces personnes n'ont pas vu la forme d'un objet qu'elles estiment pourtant devoir être présent pour porter ces éclairages peu courants. Il pouvait se confondre avec la nuit. Temps clair, ciel étoilé, pas de vent. Le moteur de leur voiture étant pourtant silencieux, ils ne purent tout de même ouïr un son anormal.



Samedi 4 Octobre vers 19 h 30 à Gognies-Chaussée

Deux fermiers prétendent avoir observé une boule rouge qui se serait approchée d'eux, à basse altitude, avant de repartir rapidement dans le ciel. Nous n'avons pu hélas approfondir ce dernier cas, alors que ces personnes étaient dans les champs au travail...

Rien de précis ou de net ne permet de conclure à un objet manufacturé de provenance terrestre. Des comportements anormaux, plusieurs observateurs en des lieux différents et tous au nord-est de MAUBEUGE.

## L'UFO de Pascagoula et ses occupants (U.S.A.)

par Richard W. HEIDEN

La version originale de cet article fut traduite et publiée dans le magazine espagnol «Stendek» n° 17 de Septembre 1974. Cette nouvelle version comprend des modifications apportées par Mr Heiden sur la base de nouvelles informations, ainsi que quelques améliorations mineures.

Au cours de l'automne 1973, les Etats-Unis connurent une vague d'U.F.O. qui fut, sans aucun doute, la plus importante jamais signalée. L'observation à la fois la plus intéressante, la mieux documentée et la plus souvent publiée, fut celle de Charles E. Hickson (45 ans) et Calvin R. Parker (18 ans), faite à Pascagoula, Mississippi. Pascagoula, chef-lieu du Comté de Jackson, a une population de 27 000 habitants. Cette ville se trouve sur la côte du Golfe du Mexique, le long des rives du fleuve Pascagoula. Plusieurs chantiers maritimes existent à cet endroit.

Charlie Hickson et Calvin Parker sont deux amis du Comté de Jones, au Nord de Pascagoula. A l'époque de leur observation, ils vivaient tous les deux à Gautier, ville située juste à l'Ouest de Pascagoula, et travaillaient sur le chantier naval de Walker où Hickson est toujours employé comme contre-maître. Au soir du Mardi 11 Octobre 1973, ils déclarèrent qu'ils avaient rencontré trois occupants d'un U.F.O. et qu'au moins l'un d'eux avait été enlevé à bord de leur vaisseau.

Hickson et Parker racontèrent qu'ils étaient en train de pêcher sur le Pascagoula, lorsque, vers 9 h du soir, ils entendirent un sifflement derrière eux, et un vaisseau allongé bleu-gris, de 5 à 6 mètres de long, avec des lumières clignotantes bleues, descendit et plana sur une aire découverte, à 50 cm environ au-dessus du sol.

Une ouverture apparut dans le vaisseau et trois créatures (peut-être des robots) en sortirent. Elles mesuraient environ 1,55 m, avaient une peau ridée gris pâle («d'une apparence un peu plus métallique que la peau des éléphants»), des mains ressemblant à des pinces, des fentes à la place des yeux, deux petites oreilles en forme de cône, un petit nez pointu avec un trou au-dessous, et pas de cou. Elles s'approchèrent des deux témoins en flottant à 30 cm au-dessus du sol, sans bouger leurs jambes. L'une d'elles émit une sorte de bourdonnement. Hickson fut paralysé par la peur et Parker s'évanouit.

Deux de ces créatures saisirent doucement Hickson par les bras et le transportèrent à l'intérieur du vaisseau. Il perdit toute sensation, y compris celle de la pesanteur, lorsqu'ils le touchèrent. Hickson remarqua que la pièce où il avait été amené était totalement nue et bien éclairée, mais il ne put dire d'où venait cette lumière éblouissante. Il fut placé dans une position inclinée mais resta suspendu en l'air et ne fut jamais

en contact direct avec le vaisseau lui-même. Un instrument ressemblant à un œil immense d'environ 25 à 30 cm de long se mit à flotter tout autour de lui, à une distance de 20 à 30 cm de son corps, comme s'il l'examinait ou le photographiait. Les créatures laissèrent Hickson seul pendant un instant puis le ramenèrent «en flottant» sur la jetée, là où il se trouvait au début, ensuite, elles retournèrent à leur engin. Il ne sait pas avec exactitude combien de temps il resta dans l'U.F.O. : cela peut aller de 15 à 40 minutes. Parker, qui ne revint à lui qu'après le départ de l'engin, fut probablement emmené à l'intérieur de l'U.F.O. par le troisième occupant. Cet engin ne laissa aucune trace.

On rapporta, au cours de cette même nuit, plusieurs autres observations d'U.F.O. dans la région de Pascagoula, et de nombreux téléviseurs furent victimes de parasites. Ces parasites furent plus sensibles sur les téléviseurs les plus proches de la rivière. Vers 11 h du soir, une ou deux heures après le départ de l'U.F.O. et de ses occupants, Hickson et Parker appelèrent le bureau du shérif et s'y rendirent pour raconter leur aventure.

Le shérif Fred Diamond et le capitaine Glen Ryder les interrogèrent sur ce qui s'était passé. «Nous avons tout fait pour démontrer leur histoire, dit Ryder, mais leurs deux versions concordent. S'ils m'ont menti, ils devraient se faire engager à Hollywood».

Après l'interrogatoire, qui fut enregistré sur magnétophone, les deux témoins furent laissés seuls pendant un moment. Le magnétophone, qui était resté branché à leur insu, enregistra leur conversation, qu'ils croyaient privée, sur leur effrayante expérience. La tension émotionnelle de Calvin Parker était telle que, après que son compagnon eût quitté la pièce, il se mit à prier.

Le matin suivant, un Vendredi, Hickson et Parker se rendirent à la base aérienne de Biloxi, Mississippi, pour y subir des tests de radiation, l'hôpital local ne disposant pas du matériel nécessaire pour une telle opération. Heureusement, l'examen ne révéla la présence d'aucune contamination radio-active.

Alors qu'ils se trouvaient à la base, les deux hommes racontèrent leur aventure au chef du service de renseignement de cette base. Selon Tom Huntley, un détective du bureau du shérif du Comté de Jackson qui les avait amenés à la base, il leur posa très peu de questions et «les laissa simplement raconter leur histoire du début à la fin». Huntley dit également qu'il ne semblait même pas passionné, «comme s'il avait peut-être déjà entendu toute l'histoire auparavant».

Le Samedi, le bras gauche de Hickson commença à saigner, juste en dessous de l'épaule, mais le jour suivant toute trace de la blessure avait disparu. Il peut également être intéressant de noter que Hickson ne porte pas de montre car elles se dérèglent sur lui. «Ou elles retardent, ou elles avancent, ou elles s'arrêtent, tout simplement, dit-il. J'ai essayé toutes les fabrications et toutes les marques possibles, mais je n'en n'ai jamais trouvé une qui marque le temps correct».

Le Dr James A. Harder, de l'Université de Berkeley en Californie, (directeur de la recherche à APRO et conseiller en génie civil), ainsi que le Dr J. Allen Hynek, de l'Université du Nord-Ouest, (ancien conseiller astronome du «Projet Livre Bleu» de l'U.S. Air Force, directeur du «Centre d'Etudes sur les U.F.O.» récemment créé, et maintenant conseiller à FSR), vinrent à Pascagoula pour enquêter sur ce cas. Le Dimanche matin, 14 Octobre, le Dr Harder hypno-

tisa séparément les deux hommes et les ramena en arrière dans le temps, au moment de leur aventure dont ils revécurent tous deux l'horreur. Le docteur fit ensuite les commentaires suivants : «L'expérience qu'ils ont vécue est bien réelle. Un puissant sentiment de terreur est pratiquement impossible à simuler sous hypnose».

Le 30 Octobre, Charlie Hickson fut soumis à un examen polygraphique, ou test du détecteur de mensonge, à l'Agence de détectives Pendleton, à la Nouvelle-Orléans. Le manipulateur du détecteur, Scott Glasgow, était très sceptique sur la sincérité d'Hickson quant à son incroyable aventure, et il passa 2 h 30 à essayer vainement de démontrer qu'il mentait. Glasgow fut finalement obligé de reconnaître : «Cet homme dit la vérité».

Calvin Parker n'accompagna pas son ami à la Nouvelle-Orléans pour subir le test du détecteur de mensonge car il souffrait d'une dépression nerveuse, séquelle de son aventure, et devait être hospitalisé. Il lui fallut plusieurs mois pour guérir.

L'observation de Pascagoula, dont la réalité fut établie de diverses façons, est l'un des plus importants cas de contact que l'on connaisse. C'est l'événement le plus intéressant et le plus sensationnel qui ait eu lieu au cours de la vague de cet automne 1973. Le docteur Hynek déclara : «Il n'y a tout simplement aucun doute dans mon esprit que ces hommes ont vécu une expérience vraiment réelle et effrayante sur la nature physique de laquelle je n'ai aucune certitude.»

(Extrait de F.S.R. 20-6 d'Avril 1975)

---

## Un Goniomètre de Poche

(réalisé par M. Monnerie,  
responsable de Résufo)

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifiée.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

En vente au siège de LDLN : 2,50 F franco : règlement en timbres accepté.

---

### LE COMPAREUR

Par son utilisation, il complète le goniomètre de poche décrit ci-dessus. Bien des témoins ont de la difficulté à évaluer le diamètre apparent des objets observés et commettent des erreurs parfois énormes. Cette petite carte permet d'y remédier dans une certaine mesure. Coût : 2 francs.

En vente au siège de LDLN, règlement en timbres accepté. gonio plus compareur : 3,50 F, s'ils sont commandés ensemble.



Photo de R. THOME

Les mercredi 16 et jeudi 17 juin 1976 se sont tenues à Poitiers les secondes journées internationales sur les OVNI. Ces deux journées avaient été mises sur pied à l'initiative de la ville de Poitiers et furent animées par M. Jean-Claude BOURRET, journaliste à T.F.I. et auteur d'un deuxième livre consacré aux OVNI : «Le nouveau défi des OVNI» publié aux éditions France Empire.

De nombreux scientifiques ont exposé leurs travaux privés. On remarquait MM. Patrick AIMEDIEU chercheur au C.N.R.S., le Capitaine Bernard COCHEREAU chargé du dossier des OVNI à la Gendarmerie Nationale, Jean GOUPIL ingénieur électronicien, Pierre GUERIN, Astro-Physicien, Maître de recherches au C.N.R.S., Pierre KOHLER astro physicien Docteur ès-science, Auguste MEESEN Professeur de Physique théorique à l'Université belge de Louvain, Jean-Pierre PETIT chercheur au C.N.R.S. Claude POHER Chef du département «projet scientifique» au C.N.R.S., Jacques VALLEE Chercheur à l'Institut pour le futur (USA). A la table des observateurs on remarquait le Capitaine KERVENDAL, de la direction de la Gendarmerie Nationale et de la Justice Militaire, de nombreux Délégués enquêteurs de LDLN et groupements privés.

La première journée de ce colloque a été marquée par l'intervention de M. Claude POHER qui à l'aide de diapositives et de graphiques démontra que les observateurs avaient effectivement, dans une proportion de vingt pour cent sur dix mille rapports analysés, vu quelque chose «d'étrange et d'inexplicable».

Le Capitaine Bernard COCHEREAU se plut, quant à lui, à souligner la nouvelle orientation prise par la gendarmerie nationale au sujet du problème OVNI. Il donna des conseils aux témoins d'une observation et, plus précisément, à ceux d'un atterrissage avec traces soulignant qu'en toutes circonstances, la gendarmerie préservait l'anonymat des témoins. Le Capitaine COCHEREAU évoqua les cas bien connus des lecteurs de LDLN de «Petite Ile» «Réunion», de Lezay (Deux Sèvres), de Laulne (Manche) et celui de Revigny-en-Ornain.

M. Jacques VALLEE a présenté une étude effectuée avec l'aide de l'informatique à partir d'observations faites aux USA et, en particulier au fichier de l'USAP.

## A POITIERS LE RATIONALISME A PERDU UNE NOUVELLE BATAILLE

Pour M. J. VALLEE «le phénomène existe mais il est le produit d'une technologie qui dispose d'une masse importante d'énergie». Il a surtout mis l'accent sur «la remise en question» des acquis avec lesquels nous constituons ce que nous nommons «réalité».

M. Jean GOUPIL démontra que ces phénomènes disposent d'une technologie et ont un comportement intelligent.

La seconde journée M. Pierre GUERIN stigmatisa l'opposition encore forte de certains milieux scientifiques qui refusent de «croire aux OVNI», parce qu'ils «violeraient les lois physiques établies». Pour M. GUERIN «la science n'est pas violée par les OVNI elle est peut-être utilisée de façon plus complète...»

Depuis un an M. Jean-Pierre PETIT avec des moyens de fortune travaille dans une semi clandestinité avec son équipe de chercheurs, sur les bases d'observations de comportement des OVNI à recréer un modèle capable d'affecter le même comportement. Le M.H.D. ou aérodyne devrait, dans quelques mois, être étudié en soufflerie.

Pour M. Auguste MEESEN «il ne fait aucun doute que M. PETIT est sur une bonne voie...»

M. KOHLER aborda un sujet très particulier celui de la communication entre les hommes, les OVNI et leurs éventuels passagers.

Le 17 au soir, plus de cinq cents personnes étaient rassemblées pour participer à un débat animé par M. J.C. BOURRET. Ce débat montra combien le sujet passionnait le public. Un grand moment fut, dans cette soirée, l'intervention d'un membre de l'Union Rationaliste de France venu spécialement de Paris et qui avoua : «Je ne croyais pas aux OVNI, mais après ces deux journées, je dois l'avouer, mon incrédulité est sérieusement ébranlée...»

Nombreux furent les spectateurs à avouer avoir été eux-mêmes les témoins d'un phénomène OVNI et d'en relater le déroulement.

Ces deux journées poitevines n'ont certes pas permis de conclure mais ne fallait-il pas s'y attendre ? Quoi qu'il en soit, un résultat d'ores et déjà très positif convient d'être noté : le phénomène OVNI semble aujourd'hui quitter la semi-clandestinité dans laquelle

(suite p. 24)

## Suite de la page 23 : POITIERS

le confinaient bon nombre de détracteurs pour gagner, au grand jour, le grand public enfin rassuré de voir que des personnes faisant autorité dans le monde scientifique ne prennent plus les « témoins » pour des hallucinés et sont bien décidées à faire progresser la connaissance d'une question qui demeure pour les gens conscients de son importance, une des plus irritantes de notre temps.

Michel FIGUET

---

## COURRIER

Parmi toutes les observations des témoins ayant vu un objet lumineux de forte intensité, il est un point sur lequel personne ne semble insister, si ma mémoire est bonne après lecture de nombreux reportages. Il s'agit de la persistance des impressions rétinienne, ou phénomène d'éblouissement particulièrement marqué chez 50 % des sujets. Après avoir observé une source lumineuse intense, il est normal de conserver dans la rue la trace de la source pendant un temps variable après l'observation.

Je pense qu'une analyse sur un certain nombre de cas permettrait de savoir s'il s'agit de phénomènes réellement et physiquement visibles, ou de stimulations par interaction hors du visible (n'oublions pas que les photos sont souvent négatives dans leur résultat).

V. FREYRE

En ce qui concerne les arrêts de moteurs d'auto - ceci basé sur les constatations faites sur plusieurs voitures dans la région de Rabastens de Bigorre - les voitures françaises s'arrêtaient, les voitures américaines ont pu continuer en rétrogradant d'une vitesse - or il semble logique que ces pannes proviennent de la saturation magnétique du fer des Delco - certes ce n'est qu'une hypothèse - mais comme chacun sait les toles des capots des voitures américaines ont une épaisseur double de celles des voitures françaises - s'il s'agit bien d'une saturation par un champ magnétique, il est évident que l'écran constitué par une tôle d'épaisseur double d'un capot est beaucoup plus efficace, et s'il y a champ magnétique est-il continu ou alternatif ?

R. GORIN

---

## PRÉCISION

Dans notre n° 156 de Juin-Juillet, page 26 (Nouvelles Récentes), nous avons publié une nouvelle tirée de la presse, qui s'avère inexacte après divers renseignements reçus d'un de nos lecteurs M. Marc Hallet (voir : A propos d'Adamski) ; le couvercle de refroidisseur de bouteilles, trouvé dans la cave d'un restaurant italien en Angleterre) a été fabriqué après les observations d'Adamski, sur lesquelles s'est appuyé le fabricant. Donc, en l'occurrence cet appareil n'a pu être utilisé pour un truquage. Rendons à César . . .

---

## *nouvelles récentes* (Presse) condensé de I. TAHON

### LE 16 MAI 1976. REGION DE CADENET (Vaucluse)

A 16 h 30, M.P. et 3 amis se promenaient sur les bords de la Durance, quand ils virent sur un îlot à 100 m d'eux une masse de métal gris. L'objet légèrement dissimulé par les arbres, était aussi gros qu'un hélicoptère, mais en forme de lentille, à son sommet il possédait un dôme blanc. Les témoins ne pouvaient atteindre l'îlot pour observer de plus près, aussi au bout de deux minutes, ils continuèrent leur promenade. M.P. revient le lendemain, il n'y avait plus rien. (Presse du mois de Juin 1976)

### LE 11 JUIN 1976. Près de Romans (Drôme) (Cas très résumé)

Vers 1 h 30 du matin, Mlle H. Giuliana, rentrait chez elle en voiture. Sur la route de Romans à Hostun. Voiture cale et phares s'éteignent. A 20 m d'elle sur la route une forme lumineuse orange très brillante. Grande peur. met ses mains sur ses yeux. Quand elle les enlève il n'y a plus rien. Chez elle s'aperçoit qu'elle a mis plus de 2 heures pour un parcours qui se fait en 10 mm. Le témoin accepte de passer sous hypnose, révèle que 2 êtres de petites tailles l'ont sortie de sa voiture, lui ont posé une serviette sur le front pour la porter jusqu'à la lumière. Est conduite dans une salle au plafond arrondi et au sol en feu, est déposée et attachée sur une table en fer. Un des 2 « nains » dessinait une série de ronds lumineux sur son pull over avec un objet. Puis témoin reconduit à sa voiture qui a « réapparue » devant elle. Les êtres sont répartis vers la lumière qui s'est élevée très vite dans le ciel.

(« Dauphiné Libéré » du 12.7.76)

(« le Progrès » du 13.8.76)

### LE 22 JUIN 1976. OBERHOFFEN SUR MODER (Bas Rhin)

Vers 22 h 15, 4 jeunes gens ont aperçu au dessus de la station de pompage de la Société des Pipelines sud-européens, un objet de couleur rouge orange. Evoluant d'abord lentement, il a vivement disparu vers la Forêt Noire. La gendarmerie a signalé qu'un semblable objet aurait été vu à la même heure et dans la même direction par un habitant de Kilstett et un autre d'Herrlisheim.

(« Dernières Nouvelles d'Alsace » du 1.7.76)

### DEBUT JUILLET 1976. COLMARS LES ALPES (Alpes de Haute Provence)

Récemment un berger de Colmars les Alpes, M. Mathias, a découvert dans la montagne (près du hameau d'Aurent à la hauteur de la Cabanne du Vallon de Foues) des traces étranges dans la terre : des sillons parallèles profonds de 20 à 25 cm, rectilignes, longs au moins de 20 m, partent d'un gros rocher et stoppent soudainement. De plus les rochers et cailloux aux alentours semblent pulvérisés. En ces lieux accidentés, nul engin motorisé (tracteur ou autre) ne peut accéder, et les hélicoptères auraient du mal à s'y poser. La gendarmerie enquête.

(« Nice Matin » du 11-7-76)

#### **LE 10 JUILLET 1976. PRES DE BOURG DE PEAGE (Drôme)**

A 4 h 40 du matin sur la route entre Chatuzange le Goubet et Bourg de Péage, M. Bresolin se rendait à son travail quand il vit sur la gauche de la route une lueur rouge en forme de rectangle flou. Le témoin chercha à s'approcher du phénomène, quand il le vit soudain se scinder en 2 (comme 2 briques superposées qu'on déplacerait latéralement), puis le rectangle se reforma et prit la forme d'un cercle. Soudain le cercle diminua aux extrémités puis à nouveau forma un rectangle à l'intérieur duquel est apparu un disque noir surmonté d'un dôme, alors la lueur rouge s'est estompée comme aspirée par le disque qui prit lui aussi cette teinte. Immobile quelques secondes, le disque s'éloigna à grande vitesse. Le phénomène se trouvait à 30m d'altitude mais la distance le séparant du témoin n'a pas pu être évaluée.

(«Dauphine libéré» du 14.7.76)

#### **LE 10 JUILLET 1976. PONCHARRA (Isère)**

Vers minuit 15, Mlle Martine Buet de St Maximin, se trouvait dans la campagne avec un ami, quand elle vit dans le ciel un fuselage brillant, avec 2 petites ailes, qui était éclairé tout entier. L'objet se dirigeait dans le sens Chambéry Grenoble il fit un virage et soudain s'éteignit brusquement.

(«Dauphiné libéré» du 16.7.76)

#### **LE 14 JUILLET 1976. TOKYO (JAPON)**

Vers 18 h 30, 7 membres de la police nationale japonaise ont vu un OVNI survoler à basse altitude le palais Impérial (dans le centre de Tokyo). L'engin de couleur brune ou noire, semblait avoir 10 m de diamètre. L'observation dura 10 mn puis l'engin disparut à l'horizon.

(«La Dépêche du Midi» du 18-7-76)

#### **LE 16 JUILLET 1976. ST VICTOR DE MALCAP (Gard)**

Après une nuit d'orage, trois agriculteurs ont retrouvé dans leur propriété bon nombre de ceps brûlés, des grappes atrophiées, des souches pourissantes. On ne peut accuser la foudre tombant en des endroits différents avec un écart de plusieurs jours. Ce n'est pas une maladie, car les cépages concernés sont différents. On parle d'OVNI, de retombées radioactives... Le phénomène est pour le moment inexplicable.

(«Le Journal du Centre» du 16-7-76)

#### **LE 17 JUILLET 1976. CALI (Colombie)**

Le soir, au-dessus de Cali, de nombreuses personnes ont observé 3 OVNI. En forme d'anneaux incandescents diffusant une lumière blanche, ces objets semblaient faire des manœuvres autour d'une colline située à l'est de Cali.

(«Républicain Lorrain» du 19-7-76)

#### **LE 17 JUILLET 1976. REVIN (Ardennes)**

Vers 23 h une trentaine de témoins ont vu un disque lumineux, immobile au-dessus du réémetteur de TV de la vallée de la Meuse. L'objet d'un blanc très brillant était surmonté de 2 coupoles lumineuses (la première rouge et la seconde verte). L'objet, presque toujours à l'horizontale effectuait parfois un mouvement de bascule le plaçant à la verticale. L'observation faite surtout par les habitants d'un HLM dura 20 mn.

(«Républicain Lorrain» du 19-7-1976)

#### **LE 18 JUILLET 1976. FOLSCHVILLER (Moselle)**

Vers 0 h 40, un habitant de Folschiviller a entendu un sifflement aigu qui provenait d'une forte lueur orange dans le ciel au-dessus des maisons d'en face. Toute la rue était éclairée. Le témoin eut le temps d'appeler son frère avant que la lueur s'affaiblisse et que le sifflement s'arrête.

(«Républicain Lorrain» du 19-7-76)

#### **LE 19 JUILLET 1976. CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS (Nièvre)**

Vers 3 h du matin, le témoin circulait en voiture sur le CD 2, quand, au lieudit «Davin», il vit dans le ciel à 300 ou 400 m devant lui, un globe lumineux de couleur verte. L'observation dura peu de temps car l'engin partit soudainement à une vitesse vertigineuse vers le N.O.

(«Le Journal du Centre» du 26-7-76)

(«Le Journal du Centre» du 26-7-76)

#### **LE 22 JUILLET 1976. NANCY (Meurthe et Moselle)**

A 3 h 30 du matin, M. Batt, de la station FR3 de Nancy, a vu un objet circulaire et plat incliné à 45° et lumineux comme la lune. L'engin resta immobile 2 minutes, au-dessus de la station de radio, puis repartit en laissant un faisceau de lumière rouge derrière lui. Un autre témoin, M. Belkacemi a observé le même phénomène d'une station service, il semblait être à une altitude de 300 m et se dirigeait vers la station FR3.

(Républicain Lorrain» du 23-7-76)

#### **NUIT DU 23 AU 24 JUILLET 1976. CONDOM (Gers)**

Vers 0 h du matin M. Bonandrini, agriculteur au lieu-dit «Escriminis» en bordure de l'Osse, fut pris pendant quelques secondes dans des faisceaux lumineux parallèles d'environ 35 cm de diamètre et à une hauteur de 1,50 m. Le témoin se déplaça alors d'une dizaine de mètres, et vit un autre faisceau long de 10 m cylindrique à l'avant et conique à l'arrière, et décrivant un cercle de 40 à 50 cm de diamètre. Le phénomène se dirigea alors vers le S.E. L'observation dura une minute.

(«Dépêche du midi» de fin Juillet 76)

**LE 28 JUILLET 1976. VANDOEUVRE ET MONCEL LES LUNEVILLE (Meurthe et Moselle)**

A 0 h 15 M. Gout, chauffeur de taxi et une cliente ont pu voir à Vandoeuvre 2 énormes disques oranges immobiles et silencieux dans le ciel. Puis un troisième disque rouge arriva à vive allure et se nara entre les 2 autres. Les témoins étaient bien effrayés. Un autre taximan, à 0 h 25, M. Quirin revenait de Moncel les Lunéville, et relatait son observation en pleine campagne de 2 boules oranges. Ces boules entourées d'un halo blanchâtre étaient immobiles dans le ciel, pendant 5/6 minutes, puis elles disparurent soudainement comme une lumière qui s'éteint. Le témoin était entouré de 2 autres personnes lors de cette observation. Depuis un mois un inspecteur de police de Tomblaine, en compagnie de son frère et de sa nièce, a vu à plusieurs reprises entre 23 h et minuit, un objet brillant et rond se déplacer à grande vitesse à une altitude de 5 à 6000 m, en remontant le lit de la Meurthe à Nancy, en direction de Lunéville.

(«Est Républicain» du 28 et 29-7-76)

**LE 30 JUILLET 1976. LAROQUE TIMBAUT (Lot et Garonne)**

Un agriculteur, M. Thade Pic, après avoir disioncté son compteur électrique, vit à 300 m de chez lui à la lisière d'un bois, une boule verte clignotante. Un autre habitant a vu une traîné rouge et crut à un feu. Tandis qu'un 3me habitant, Mme Gremillet voyait son compteur électrique prendre feu. Aucun orage, ni foudre ne se manifesta à ce moment là.

(«Dépêche du midi» du 31-7-76)

**LE 31 JUILLET 1976. POITIERS (Vienne)**

Vers 23 h 15, un étudiant, M.J.F. Mazelier, rentrait chez lui à Jaunay-Clan (près de Poitiers) quand il vit au lieudit «Le Peu», au-dessus de la forêt de Moulière un objet évoluant latéralement à basse altitude (Trentaine de mètres), qui devint rouge, jaune, puis vert, avant de disparaître totalement.

(«Nouvelle République» du 3-8-76)

**LE 1er AOUT 1976. CHATEAUNEUF (Charente)**

A 6 h 30 du matin à Malakoff (commune de Chateaufneuf) M et Mme Sardin ont observé de la fenêtre de leur appartement une lumière blanche très dense au-dessus de la vigne à 50 m de la maison. La boule, de près de 2 m de diamètre, avançait vers la ferme à une hauteur de 50 cm environ. Les témoins effrayés, voyaient «Malakoff détruit». Puis le phénomène disparut au bout de quelques secondes. D'autres témoins ont pu entendre également le bruit de l'apparition. Aucune trace ne fut retrouvée.

(«Courrier de l'Ouest» du 3-8-76)

**LE 4 AOUT 1976 BRIOUDE (Haute Loire)**

Vers 22 h une vingtaine de personnes ont observé une boule rouge orangée, à environ 4 km de Costerirgues, pendant 2 minutes. L'objet cylindrique et brillant «s'éteignit» rapidement.

(«Nouvelle République du Centre Ouest» du 18.8.76)

**LE 17 AOUT 1976. PRES DE JUNGHOLTZ (Haut Rhin)**

Vers 23 h un témoin de Riedisheim, a observé une lueur se déplaçant très rapidement à une altitude assez basse. L'engin était triangulaire et muni d'une lumière rouge dans un des angles.

(«L'Alsace» du 28.8.76)

**LE 21 AOUT 1976. ST GEORGES LES BAILLARGEAUX (Vienne)**

A 23 h 30, dans la forêt de Moulière au lieu dit «Le Peu», un étudiant de Poitiers J.F. Mazelier a observé pour la 2me fois, au même endroit un objet entre 2 arbres. L'engin en forme de cigare semblait avoir 20 à 30 m de long. Le témoin s'étant muni d'un appareil photo avec téléobjectif, a pu prendre une trentaine de photos dont 22 sont réussies. Le témoin les a remises à des autorités compétentes. A noter qu'une ligne de haute tension passe à proximité du lieu d'observation.

(«Nelle République du Centre Ouest» du 9.9.76)

**LE 22 AOUT 1976. BOUXWILLER (Bas Rhin)**

Vers 1 h du matin 2 jeunes automobilistes ont été suivi par un engin, entouré d'anneaux multicolores. L'objet situé à 4 ou 5 m du sol et lançant des jets lumineux, changeait de forme (de l'œuf au cigare) et devenait éblouissant. Plusieurs personnes dont 2 gendarmes ont vu le phénomène, de même dans la région de Saverne.

(«Parisien Libéré» du 25.8.76)

(«L'indépendant» du 25.8.76)

**LE 24 OUT 1976. WALDWISE (Moselle)**

M.A. Kintzinger avec d'autres témoins a pu observer une boule blanche (comme une étoile polaire) dans le ciel pendant 10 mm. La veille, il avait vu quelque chose de semblable, mais celà correspondait au passage d'un avion.

(«L'Alsace du 28.8.76)

**LE 26 AOUT 1976. ROUBAIX (Nord)**

Entre 1 h et 2 h 30 du matin, des Roubaisiens ont vu un objet se déplacer lentement dans la direction N.S. après un envol vertical. Sa taille apparente était le double d'une pièce de 5 F, et la faisait ressembler à une très grosse étoile entourée de points lumineux.

(«Nord Matin» du 27.8.76)

**LE 7 SEPTEMBRE 1976. ANGERS (Maine et Loire)**

Vers 6 h, un commerçant d'Andard se rendait en voiture à Angers, lorsqu'il vit dans le ciel, dans l'axe de la route.

une forme lumineuse ovale, d'un diamètre important. L'observation dura plusieurs minutes, à la même place avant de disparaître.

(«Le Courrier de L'Ouest» du 9.9.76)

**LE 10 SEPTEMBRE 1976. GENCAY (Vienne)**

Vers 23 h Melle Nicole Arnaud, de Magné, a vu un énorme disque lumineux. L'objet changeait de couleurs (du rouge au vert), il s'est arrêté, puis est reparti à vive allure. L'observation dura une minute.

(«Nouvelle République» du 27.9.76)

**LE 12 SEPTEMBRE 1976. ST-VERAND (Isère)**

Vers 22 h 50, M et Mme G et leur fils, après avoir entendu un bruit énorme à l'extérieur de leur maison, purent observer une lumière élliptique à 30 m au-dessus des arbres alentours. Une grande chaleur se dégageait de la lumière à la base de laquelle se trouvait une barre lumineuse. Soudain le phénomène disparut. D'autres personnes auraient été témoins de cette observation.

(«Le Progrès» du 29.9.76)

**LE 13 SEPTEMBRE 1976. PRES D'ARRAS (Pas de Calais)**

Peu avant 21 h les 3 employés d'un restaurant à Fresnes les Montauban ont vu à 800 m d'eux, un objet situé à 50 m d'altitude. L'engin de forme circulaire et plat, muni de 2 phares rapprochés dégageait une sorte de nuage bleuté ; il est parti dans le sens Cambrai-Lens, à une vitesse vertigineuse. L'observation dura 15 mn.

(«Voix du Nord» du 15.9.76)

M. Bigorne, délégué de cette région, signale que ce même lundi à 16 h son détecteur Antis 2 (poste 516) s'est déclenché et que la TV a été perturbée, mais il n'a rien vu dans le ciel que des nuages très bas.

**MI SEPTEMBRE 1976. SANTANDER (Espagne)**

Environ 200 personnes de la ville de Laredo, près de Santander, ont vu un engin immobile dans un camping. L'engin en forme de soucoupe d'une quinzaine de mètres de diamètre, émettait une lueur bleuâtre. 5 minutes plus tard, l'engin disparut brusquement.

(«Presse de la mi-Septembre 76)

**LE 18 SEPTEMBRE 1976. TEHERAN (Iran)**

Dans la nuit de samedi, dans le ciel de Téhéran, un objet a été pris en charge par 2 «phantoms» de l'armée de l'air iranienne. L'engin projetait des lueurs bleues, rouges et vertes, était de forme ronde et à une altitude de 1800 m. A l'approche des chasseurs l'engin s'est éloigné à une vitesse plusieurs fois supérieure à celle du son, avant de revenir prendre ceux-ci en chasse; les pilotes ne purent tirer sur l'engin à cause d'une soudaine paralysie de tout le système électronique et de leurs communications radio. Un objet circulaire de 4,5 m de diamètre se serait détaché de l'engin pour se poser au sol dans le sud de Téhéran, puis serait remonté dans l'engin mère. La soucoupe était aussi grosse qu'une moitié de lune vue de la terre mais 3 fois plus brillante.

(«Paris Normandie» du 22.9.76)

**LE 19 SEPTEMBRE 1976. REGION DE MALAGA (Andalousie. Espagne)**

Un groupe de pêcheurs a vu un engin à la verticale du détroit de Gibraltar. L'objet donnait une lumière intense, qui fut obstruée par un nuage pendant un moment, puis 3 ou 4 lueurs se détachèrent du noyau central avant de disparaître à l'horizon.

(«Parisien Libéré» du 22.9.76)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à :LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

---

## **SOIRÉES NATIONALES D'OBSERVATION** **(Deuxième expérience)**

Du SAMEDI 20 NOVEMBRE 19 heures au DIMANCHE 01 HEURE sont concernés les observateurs au NORD de la ligne NANTES - LAUSANNE.

Du DIMANCHE 21 NOVEMBRE 19 heures au LUNDI 01 heure participeront les observateurs situés au SUD de la ligne NANTES - LAUSANNE.

(les premières indications ont été données dans notre numéro 158 d'Octobre)

Les résultats sont à adresser aux responsables respectifs

(voir adresses dans «Nos Activités» rubrique RESUFO, page 16 du présent numéro)

---

## **A ceux qui œuvrent dans la région parisienne**

Ufologues de la région parisienne ( départements 75, 91, 92, 93, 94, 95 ) ne restez pas isolés, tenez vous au courant et participez à la vie de votre région . Vous en trouverez les moyens en lisant notre feuille de liaison «Ufologie-contact» publiée par les délégations L.D.L.N. de Paris et le C.I.J.U. Contre un timbre au délégué de PARIS (M. MONNERIE — 8, passage des Entrepreneurs — 75015 PARIS) vous recevrez un spécimen. Contre dix timbres vous serez abonnés pour cinq parutions, vous y trouverez toutes les annonces concernant les groupes de travail, les réunions et les actualités de l'Ufologie parisienne. Son système d'annonces ouvertes à tous vous permettra de faire connaître vos travaux, et de sortir de votre isolement en prenant contact avec d'autres et de former des cercles.

(à commander au siège de LDLN, comme pour les abonnements)

N° 141 (Janvier 1975) : 4 F

Evidences de phénomène UFO-Nouvelles de l'étranger-Enquête sur une observation à Bassercles (40) — Enquête en Hte Garonne-Délégation de Bordeaux-Enquête à Gien (Loiret) — Dans l'Allier et le Loiret-Quasi-atterrissage à Niergnies (Nord) — Quasi-atterrissage de 3 OVNI en plein jour à Englefontaine (Nord) — Enquête en Bigorre-St-Malo—Observation à Nods — Enquêtes diverses et observations de nos lecteurs-Informations de Presse — Les effets des M.O.C. sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites (7) — Courrier Résumé.

VUES NOUVELLES N° 2 (Janvier 1975) : 2,80 F

Mystères et légendes du grand océan — la plus extraordinaire et sensationnelle découverte des temps modernes-Enigme : Etranges traces de pas près de La Baule, Grenoble, et Maubeuge-Phénomènes insolites-Argentine — La sécheresse et l'homme — A propos de Flatland-Courrier.

N° 142 (Février 1975) EPUISÉ

Soucoupes Volantes et Charlatants (A) — Italie — Observation de 10 OVNI et prise d'une diapositive à Montréal (Canada) — Les enquêtes de MM. Hotte et Lemaire dans le nord — A Behencourt (Somme) Près de Quarouble : Onnaing (Nord) — St Valéry sur Somme — Enquête de M. Lesbros à Balagny sur Thérain (Oise) — Seine et Marne-Festival de boules dans le Loiret — Sur les bords de la Loire, enquête à la Possonière — Dans le Loiret — En Bigorre : un petit disque bien curieux — A Bavilliers-observation à Evillers-Enquêtes diverses et observation de nos lecteurs — A propos de Couleur-Courrier Résumé : Météorologie et observation - Nouvelles récentes.

N° 143 (Mars 1975) : 4 F

Le contact ce leurre dont on parle-Soucoupes Volantes et Charlatants (Fin) Courrier-Propulsion Impulsionnelle-Enquête sur les événements d'Avion (Pas de Calais) — Un cylindre volant à Colleret (Nord) Lahoussy et Corbie — Fouillois et Audigny (Somme) — Enquêtes en Moselle-Survolé par un OVNI — Ile d'Oléron aout 1972 — Atterrissage à Salles de Villefagnan — Atterrissage avec humanoïdes à Curico (Chili) — Problème de détection-Nouvelles récentes.

N° 144 (Avril 1975) : 4 F

Atterrissage au parc de la Gaudinière à Nantes-Dans l'Allier dans le département du Nord-Dans le Pas de Calais et la Somme-LDLN Belfort : Mont Jean-Observation de M.O.C. sur la région lyonnaise début 1974-Corse : un nouveau «Cluster» dans le golfe de Valinco - Argentine : les phénomènes anthropomorphes de Santa-Isabel-La vague Espagnole de 1974. Les effets des M.O.C. sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites (8) - GTR : un nouveau système de Détection magnétique — Nouvelles récentes.

VUES NOUVELLES N° 3 (Avril 1975) : 2,80 F

En tournant il pèse moins — Ce qu'on peut trouver dans les vieux grimoires - Problèmes historiques liés aux OVNIS et autres points importants — Phénomènes étranges — Insolite — Sur les expériences du groupe de parapsychologie de Brasilia — Les OVNIS et l'espace temps — La terre tremble . . . causes et effets-Courrier.

N° 145 (Mai 1975) : 4 F

Sur deux passages de l'Illiade — La propulsion des OVNIS-Cas avec humanoïdes à Riec-sur-Belon (Finistère) — De nouveau un quasi-atterrissage près d'Hirson-Dans le Vaucluse-Délégation de Paris, enquête en Aveyron — Information des lecteurs — A Uzès, la nuit une étrange boule au fond d'un jardin — Finlande — Vague espagnole de 1974 (suite 2) — Les effets de M.O.C. sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites-Echantillonnages sur les sites d'atterrissages — Nouvelles récentes — Courrier.

N° 146 (Juin-Juillet 1975) : 4 F

Le manche après la cognée-atterrissage à Laune-Le cas de Ségrie-Fontaine-Carcés-Dans le Loiret-Durant près de 3 heures, quasi-atterrissage d'un OVNI à Canet-Plage — Enquête complémentaire à Riec sur Belon — Deux cas offerts à la réflexion de nos lecteurs — Observation au-dessus de la gare S.N.C.F. de Douai — Enquête de M. Giraud à Bizeneuille (Allier) — Dans la région de Briançon — Atterrissage à Pavis (Italie) — La vague espagnole de 1974 (Suite 3) — Courrier Résumé-réseau de détection, résultats 1973 — Nouvelles récentes —

VUES NOUVELLES N° 4 (Juillet 1975) : 2,80 F.

OVNI en jugement — Insolite dans les Pyrénées Orientales — Sur les expériences du groupe de Parapsychologie de Brasilia (suite) — Hypothèses — Un peintre du Cosmos — La terre tremble . . . causes et effets (suite 6) — Courrier.

N° 147 (Août-Septembre 1975) Epuisé

La grande malédiction des soucoupes volantes. Atterrissage à Petite Ile (Réunion) Dans le Nord et le Pas de Calais. Observation faite à Cinqueux (Oise) le 17.1.75. Enquêtes dans les Yvelines. Etrange phénomène dans le ciel de l'Ile d'Albe (Charente Maritime). Ballet nocturne d'ovni et lumières circulaires à Causses et Veyran (Hérault). Un témoignage, enquête du groupe D.E.I.M.O.S. — Dans la région de Guise (Aisne). Belgique, rapport de M. Melot. Observations en Algérie et Espagne — Les effets des M.O.C. sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites (10) — La vague espagnole de 1974 le point sur la signalisation aérienne des aéronefs- vision nocturne et veillées d'observation - Nouvelles récentes.

## LUMIERES DANS LA NUIT